

FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

SECTION DE PSYCHOLOGIE

**Guide de l'étudiant
Règlements d'études
Catalogue des cours**

1992-1993



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

SE RENSEIGNER OÙ ET QUAND ?

11, route de Drize, Bâtiment D, tél. 705 7111

SECRETARIATS DES ETUDIANTS

Réception :

Premier cycle : lundi au mercredi 8 h. 00 à 12 h. 00
(bureau 228) (705 9654)

Deuxième cycle: lundi au jeudi 9 h. 00 à 11 h. 30
(bureau 226) (705 9653)

CONSEILLERE AUX ETUDES (bureau 219) (705 9649)

Réception : lundi au jeudi 9 h. 30 à 11 h. 30
et sur rendez-vous

PRESIDENCE (bureau 209) (705 9644/9645)
M. André Bullinger

ADEPSY (Association des étudiants en psychologie)

Permanence : date et lieu seront affichés au début du semestre

DATES A RETENIR

Début des cours	19 octobre 1992
Fin des cours	19 juin 1993
Vacances universitaires	
Noël/Nouvel An	19 décembre 92 au 09 janvier 1993
Pâques	29 mars au 17 avril 1993
Eté	12 juillet au 16 octobre 1993

Sessions d'examens 28 septembre au 17 octobre 1992*
15 mars au 27 mars 1993
21 juin au 10 juillet 1993*
27 septembre au 16 octobre 1993*

* La section de psychologie est autorisée à anticiper d'une semaine les sessions officielles d'examens de juillet et d'octobre.

Inscriptions aux examens

de juillet : 19 avril au 03 mai 1993

Immatriculations 2 mai au 15 juillet 1993

Inscriptions des non titulaires de maturité ou de baccalauréat 15 novembre 92 au 15 janvier 1993

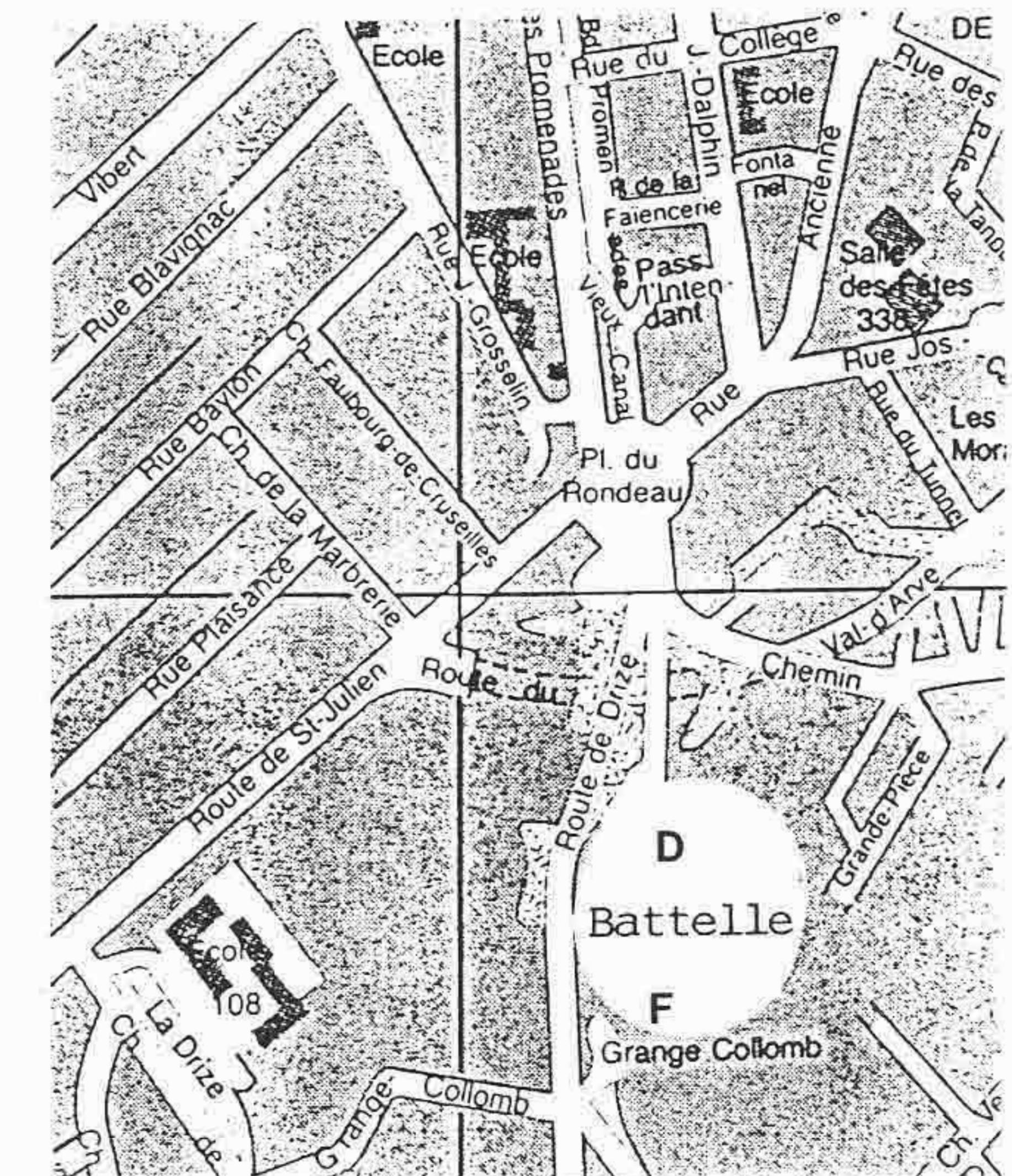
Demandes d'équivalences : jusqu'au 31 mai 1993

Demande de congé : jusqu'au 15 septembre 1992

Collège des Docteurs : 5 novembre 1992, 6 mai 1993

GUIDE DE L'ETUDIANT REGLEMENTS D'ETUDES CATALOGUE DES COURS

B AT T E L L E
Rte de Drize 11
1227 CAROUGE
Tél. 705 7111



Entrées : bâtiment "D", Rondeau de Carouge, à l'intersection des rte de Pinchat et rte de Drize
bâtiment "F", Grange Collomb, à l'intersection des rte de Drize et rte de Troinex

TABLE DES MATIERES

I.	LISTE DU CORPS ENSEIGNANT	2
II.	GUIDE DE L'ETUDIANT	6
III.	REGLEMENTS D'ETUDES	9
III.1.	Règlement de la licence en psychologie	10
III.2.	Règlement du diplôme de spécialisation en psychologie	19
III.3.	Règlement du doctorat en psychologie	20
III.4.	Règlement interne concernant le diplôme de spécialisation	20
III.5.	Directives concernant les travaux de diplôme de spécialisation	21
IV.	LISTES DES ENSEIGNEMENTS	23
IV.1.	Enseignements de la licence	23
IV.2.	Enseignements post-licence	31
V.	CATALOGUE DES COURS	33
V.1.	Enseignements des 1er et 2ème cycles	33
V.2.	Enseignements post-licence	56

N.B. Le code d'éthique de la FPSE est à disposition chez la Conseillère aux études. Par ailleurs, il est distribué avec la liste des recherches 2e année et 2e cycle en début d'année académique.

I. LISTE DU CORPS ENSEIGNANT

Doyen de la faculté : M. Pierre MOUNOUD (D, 201)
tél. 705 9640

Président de la section : M. André BULLINGER (D, 209)
tél. 705 9644/9645

Conseillère aux études : Mme Marie-Paule MICHELS (D, 219)
tél. 705 9649

Secrétariats des étudiants :
Mme Sylvie REICHENBACH (D, 226)
tél. 705 9653 (2ème cycle)
Mme Carol STAHELIN (D, 228)
tél. 705 9654 (1er cycle)

Secrétariat de la
Conseillère aux études : Mme Edith EMMANUELLI (D, 225)
tél. 705 9652

Corps enseignant dépendant de la section

M. Gilbert ASSAL, PAS*
assistante : D. Berchet

M. Léo BARBLAN, CE, bât. F (516), tél. 9719

Mme Ioanna BERTHOUD, MER, bât. F (524), tél. 9742
assistante : Ch. Favre

Mme Magali BOVET, MER, bât. F (507), tél. 9712
assistante : B. Gonthier-Pesic

M. André BULLINGER, PO, bât. F (217), tél. 9797/9798
assistants : P. Grivel, I. de Santa Ana, N. Schmid-Pons,
C. Tschopp

M. Willem DOISE, PO, (AII-613), 343 9243
maître-assistant : A. Clémence
assistants : A.-C. Dafflon, D. Spini

Mme Ariane ETIENNE, PO, (A54, 323), tél. 7127/7118/7641
assistants : J. Cattet, J. Georgakopoulos, B. Reverdin,
S. Sitbon

* Pour les abréviations des titres, voir page 5.

N.B. Tous les numéros de téléphones peuvent être appelés directement en composant le préfixe 705 (ex. 705 9644)

Mme Donata FABBRI-MUNARI, CC, bât. F (545), tél. 9730

M. Michelangelo FLÜCKIGER, PT, bât. F (209/210),
tél. 9792/9793/9794
assistants : C. Leoni, P. Vianin

M. Uli FRAUENFELDER, PO, bât. F (526), tél. 9740/9741
assistants : G. Badaf, L. Chanquoy, S. Corradini
J. Georgakopoulos

M. James GASSER, CC, bât. F (514), tél. 9718
assistante : M. Gilbert

Mme Christiane GILLIERON, PAD, bât. F (542), tél. 9715/9716
maîtres-assistants : E. Reith, E. Thommen-Coletti
assistants : M. Baicoianu, C. Föllmi

M. Claude-Alain HAUERT, MER, bât. F (345), tél. 9779
assistant : Y. François

M. Gil HENRIQUES, CC, bât. F (516), tél. 9719

Mme Helga KILCHER, MER, bât. F (203), tél. 9787
assistante : S. Chavaz

M. Jacques D. de LANNOY, PO, bât. F (539), tél. 9723/9724
assistants : M.T. Ferriol, B. Gonthier-Pesic, M. Senglet

M. Fabio LORENZI-CIOLDI, MER, (AII-621), tél. 343 9243
assistant : D. Spini

Mme Michèle MAQUARD, CE, SMP, 16-18 bd Saint-Georges,
tél. 327 4391

M. Christian MATHYER, CE, bât. F (516), tél. 9719

M. Jacques MONTANGERO, PAD, bât. F (509), tél. 9710/9711
assistants : T. Bolliger, F. Pons, M. Sartori, J. da Silva
Reis

M. Pierre MOUNOUD, PO, bât. F (337), tél. 9762/9763/9765
assistants : A. Aubert, M. Badan, P. Zesiger

M. Gabriel MUGNY, PAD, AII-619), tél. 343 9242
assistants : F. Butera, J. Maggi

M. Michel MÜHLETHALER, PAD, CMU, Tél. 702 5807

M. Alberto MUNARI, PO, bât. F (545), tél. 9730/9731
assistants : A.R. Bertola, L. Bonanomi, N. Kerchenbaum,
E. Verheecke

Mme A. de RIBAUPIERRE, PAD, bât. F (347), tél. 9772/9771
assistants : C. Bailleux, J.P. Cattin, L. Thomas

M. Jacques RICHARD, PAD, IUPG, tél. 305 4111
assistant : E. Dirkx

Mme Christiane ROBERT-TISSLER, CC, bât. F (514), tél. 9718
assistante : F. Luethi

Mme Frieda ROSSEL, CE, bât. F, (516), tél. 9719

M. Klaus SCHERER, PO, bât. F (354), tél. 9780/9777/9778
maître-assistante : U. Hess
assistants : R. Banse, L. Boyer, M.G. Ceschi, P. Edwards,
C. Oberson

Mme Elsa SCHMID-KITSIKIS, PO, bât. F (205) tél. 9788/9790
assistants : S. Branca, M.I. Fonseca, C. Messerli, S. Moeri,
S. Monzani

Mme Anne SINCLAIR, MER, bât. F (518), tél. 9732
assistante : A. Garin

M. Daniel STERN, PO, bât. F (201), tél. 9786
assistants : N. Baume, N. Favez, C. Frederick-Libon,
X. Heinze

Mme Thalia VERGOPOULO, CE, bât. F (516), tél. 9719

M. Paolo VIVIANI, PO, bât. F (344), tél. 9769/9767/9768
assistant : G. Laissard

Mme Daphné VOELIN-LIAMBEY, CE, bât. F (512), tél. 9713
assistant : M. Sartori

M. Jacques VONECHE, PO, bât. F (537), tél. 9720/9721
maître-assistant : F. Vidal
assistantes : Dao Tu Khuong, D. Pepe

Corps enseignant ne dépendant pas de la section

M. François LADAME, CC, 16-18, Bd Saint-Georges, tél. 327 4391

M. Gianreto PINI, CE, 11 rte de Drize, Bât. D, bureau 317,
tél. 9671

M. D.-C. SAMITCA, CC, 16-18, Bd Saint-Georges, tél. 327 4391

M. Patrick MENDELSON, PO, bât. D (332), tél. 9692
assistant : B. Borcic

Titres des enseignants :

PO	Professeur ordinaire
PAD	Professeur adjoint
PAS	Professeur adjoint suppléant
PT	Professeur titulaire
CC	Chargé de cours
MER	Maître d'enseignement et de recherche
CE	Chargé d'enseignement

Professeurs honoraires

M. Vinh BANG, Guy CELLIER, Mme Bärbel INHEIDER,
Mme Hermine SINCLAIR, M. Jean-Daniel STÜCKI,
M. Henri WERMUS

Privat docent

M. Roland SCHAPPI

REMARQUE

L'enregistrement du corps enseignant pour le programme étant terminé fin mai, certains membres du corps enseignant figurent ou ne figurent pas dans le programme des cours sous réserve d'une décision du Conseil d'Etat à leur endroit ou à l'endroit d'une modification de leur statut.

II. GUIDE DE L'ETUDIANT

Renseignements généraux de la section

Conseillère aux études

Mme Marie-Paule Michiels (bureau D 219). Reçoit du lundi au jeudi de 9 h. 30 à 11 h. 30 et sur rendez-vous.

Secrétariat de la Conseillère aux études

Mme Edith Emmanuelli (bureau D 225).

Secrétariats des étudiants

Premier cycle : Mme Carol Staehelin, bât. D, bureau 228.

Heures de réception : du lundi au mercredi de 8h. à 12h.

Deuxième cycle : Mme Sylvie Reichenbach, bât. D, bureau 226.

Heures de réception : du lundi au jeudi de 9h. à 11h.30.

Horaire de réception des professeurs de la section

Date et lieu seront affichés au début du semestre.

Horaire des enseignements

Est affiché avant le début de l'année universitaire au bât. D, 1er étage, en face des secrétariats des étudiants.

Les inscriptions pour les séminaires, travaux pratiques, et recherches seront affichées au 1er étage, bâtiment D, en face des secrétariats des étudiants.

Ces inscriptions ne sont pas prises aux secrétariats des étudiants, mais auprès des enseignants (pour les séminaires) et de la Conseillère aux études (pour les TP et recherches).

Prix et Bourses attribués par la section de psychologie

Se renseigner auprès de l'administratrice ou de la Conseillère aux études de la section (bureau 219).

Formation en logopédie

Ce cours s'adresse à des étudiants ayant obtenu une demi-licence en psychologie et ayant réussi un examen d'aptitude à la logopédie. Le cours prépare à un diplôme de logopédie décerné par l'Université de Genève, après la réussite aux examens du cours, de la licence en psychologie et d'un stage d'une année. La durée des études est de 6 semestres.

Renseignements : Service médico-pédagogique, Mme M. Maquard, 16-18, boulevard Saint-Georges, 1205 Genève, tél. 327 4391.

Applications professionnelles de la psychologie

Une série de colloques sur les débouchés professionnels des psychologues est prévue durant l'année 1992-93, en collaboration avec l' Association genevoise des psychologues et des psychologues-psychothérapeutes. Se renseigner auprès de la Conseillère aux études.

Services universitaires

1. Secrétariat Central des Etudiants

Immatriculations

a) Diplômes exigés

Maturité, baccalauréat ou titre jugé équivalent par l'Université. Les porteurs de certaines maturités étrangères sont soumis à un examen complémentaire demandé par l'Université.

b) Formalités d'immatriculation

La demande d'immatriculation doit être adressée au Secrétariat central de l'Université de Genève, 24, rue Général-Dufour, 1211 GENEVE 4.

Ce secrétariat est ouvert le lundi, de 16 h. à 18 h. (prolongation jusqu'à 18 h. 45 pendant les semaines de cours) et du mardi au vendredi, de 9 h. 30 à 11 h. 30.

Les demandes doivent être présentées par écrit du 1er mai au 15 juillet.

Les nouveaux étudiants ne sont admis que pour la rentrée universitaire d'octobre.

L'enseignement est donné en français. L'Université peut demander aux étudiants de langue étrangère de subir un examen de français.

Admission de personnes ne possédant pas de titre de maturité
Peuvent être admis les candidats qui remplissent les conditions suivantes :

a) être de nationalité suisse ou être porteur d'un permis de séjour depuis 5 ans au moins ou d'un permis d'établissement; sauf pour les citoyens genevois, être de plus domicilié depuis une année au moins dans les cantons de Genève, Tessin, Valais francophone ou Jura;

b) être âgé de 25 ans révolus au début de ses études;

c) avoir, en principe, exercé une activité professionnelle pendant au moins 3 ans;

d) faire preuve des aptitudes nécessaires selon les modalités fixées dans le règlement interne tenant compte des exigences spécifiques à chaque faculté ou école.

Les demandes doivent être déposées au Secrétariat central du 15 novembre au 15 janvier pour la rentrée d'octobre de l'année suivante.

Equivalences

Les demandes doivent être adressées au Secrétariat central de l'Université avant le 31 mai avec photocopies des diplômes obtenus par le candidat, une liste détaillée des cours suivis (avec nombre de semestres et d'heures hebdomadaires et un bref résumé du contenu de chaque cours) et une liste des examens subis (avec notes et/ou mentions obtenues).

Auditeurs

Les personnes souhaitant suivre quelques cours en qualité d'auditeur sont priées de les inscrire directement au Secrétariat central des étudiants durant le mois de novembre (bur. 216-219).

2. Autres services**Bourses**

Se renseigner auprès du Service social, rue de Candolle 4, tél. 705 7779

Allocations d'études

Service des allocations d'études, 6, rue Adrien-Lachenal, tél. 735 0711

Office d'orientation universitaire

6, rue Prévost-Martin, tél. 705 0111

Centre psycho-social

16-18, boulevard Saint-Georges, tél. 327 4391

Logement

Le nouvel étudiant peut faire appel aux services du Bureau du logement de l'Université, 2, rue Hugo-de-Senger, tél. 705 7720.

Bureau universitaire d'information sociale (BUIS)

4, rue de Candolle, tél. 705 7779

Etudiants non francophones

L'Ecole de langue et civilisation française propose des "cours libres" aux étudiants qui souhaitent améliorer leur connaissance du français à raison de quelques heures par semaine.

Se renseigner au secrétariat de l'Ecole, Uni-Bastion, salle B004.

D'autres informations concernant les taxes universitaires, les conditions et formalités d'immatriculation à l'Université de Genève, ainsi que les formalités concernant les étudiants étrangers et tous autres renseignements pratiques (par exemple bureau de placement, assurance maladie, conseils juridiques, sports et loisirs, etc.) sont précisés dans le programme des cours de l'Université (délivré par l'huissier).

III. REGLEMENTS D'ETUDES

Entrés en vigueur en octobre 1990;
Edictés par le Conseil d'Etat le 16 mai 1990

Conditions d'admission, grades et diplômes**Article 1**

1. Pour être admis à la section de psychologie, les candidats doivent satisfaire aux conditions générales d'immatriculation requises par l'Université.
2. Les nouveaux étudiants ne sont admis que pour la rentrée universitaire d'octobre.
3. Après immatriculation, des équivalences relatives à une formation antérieure peuvent être octroyées par le Doyen de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, suite au préavis de la commission d'équivalences désignée par le collège des professeurs de la section.
4. La section de psychologie peut admettre des étudiants lors d'un changement de faculté.
L'admission est conditionnelle lorsque :
 - ils ont été éliminés d'une autre faculté ou de la section des sciences de l'éducation;
 - ils ont changé plus d'une fois de faculté.

Article 2

La section de psychologie de la F.P.S.E. prépare à :

- une licence en psychologie;
- un diplôme de spécialisation en psychologie;
- un doctorat en psychologie.

NOTE

La section ne forme ni psychanalystes ni psychothérapeutes

III.1. Règlement de la licence en psychologie

Article 3

La licence en psychologie est décernée par l'Université de Genève en conformité avec la convention passée entre les universités de Genève, Lausanne, Neuchâtel et Fribourg en vue de la coordination des études de psychologie en Suisse romande.

Dans le cadre de cette convention, les titulaires d'une demi-licence en psychologie décernée par l'une des quatre universités peuvent entreprendre directement le 2e cycle de psychologie.

DUREE DES ETUDES DE LICENCE

Article 4

1. La durée des études pour l'obtention de la licence est de 8 semestres au minimum et de 12 semestres au maximum. La durée des études, pour chaque cycle, est de 4 semestres au minimum et de 6 semestres au maximum. Tout dépassement du délai maximum, à chaque cycle, entraîne l'élimination de l'étudiant de la section.
2. Dans des situations exceptionnelles, une prolongation du délai peut être accordée par le Doyen de la Faculté.
3. Le Doyen de la Faculté peut exceptionnellement accorder une dérogation à la durée minimum. Celle-ci ne pourra toutefois pas être inférieure à 3 semestres au deuxième cycle.
4. Sur demande motivée adressée au Doyen de la Faculté, la section peut accorder un congé pour une période de un ou deux semestres.

STRUCTURE DES ETUDES DE LICENCE

Article 5

1. Les études de licence sont organisées en deux cycles portant chacun sur 4 semestres d'enseignement.
2. Le premier cycle est divisé en une année propédeutique (sanctionnée par la propédeutique) et une deuxième année (sanctionnée par la demi-licence). Les deux années du deuxième cycle sont sanctionnées par la licence.

3. Les enseignements du premier cycle, donnant lieu à évaluation, comprennent des unités de valeur (uv), des travaux pratiques (TP), des stages et des recherches. Ceux du deuxième cycle, donnant lieu à évaluation, comprennent des certificats, des uv, des TP et des recherches.
4. Une uv comprend, par année, l'équivalent de 2 heures hebdomadaires d'enseignement.
5. Un certificat est composé de 3 cours (6 heures hebdomadaires d'enseignement par année) assurés par plus d'un enseignant; 2 cours au moins sont donnés par un enseignant de la section de psychologie; un enseignement sous forme de travaux pratiques y est nécessairement rattaché.
Chaque certificat donne lieu à un descriptif, dans le catalogue des cours, justifiant du regroupement des cours et des rôle et objectifs des T.P.
Les enseignements d'un même certificat, de même que le T.P. correspondant, sont suivis et donnent lieu à évaluation durant la même année académique.
6. Les TP comprennent 3 heures hebdomadaires d'enseignement et, au deuxième cycle, sont nécessairement suivis dans le cadre d'un certificat.
7. Le stage du premier cycle équivaut à un mois de travail à temps plein dans une institution reconnue (cf. article 9).
8. Les recherches correspondent à l'équivalent de 3 heures hebdomadaires d'expérimentation, sur 2 semestres pour la recherche du premier cycle et sur 3 semestres pour celle du deuxième cycle.
Une liste des domaines dans lesquels peuvent s'effectuer les recherches est mise à disposition des étudiants dès le début de l'année académique.
9. La répartition des étudiants dans les TP et les recherches est assurée par la Présidence de la section en fonction des places disponibles et des moyens d'encadrement à disposition.
10. La liste des enseignements, leur répartition dans les groupes, certificats et domaines ainsi que les modalités de leur évaluation sont entérinées, chaque année, avant le début de l'année académique, par le Conseil de Faculté, sur proposition du Collège des professeurs et préavis du Conseil de section, qui a également pour tâche de s'assurer que la liste des cours offerts chaque année corresponde aux exigences de la Coordination romande.

Article 6

Sur préavis de la commission d'équivalence, la Présidence de la section de psychologie peut autoriser des étudiants inscrits en section de psychologie à suivre un programme de cours de psychologie dans une autre université, suisse ou étrangère.

Ce programme remplace, en tout ou en partie, une année d'études dans la section de psychologie.

Article 7 : Année Propédeutique

1. Le programme de l'année propédeutique comporte 11 uv qui se répartissent comme suit :
 - 3 uv dans chacun des groupes suivants :
 - Groupe A. Psychologie I
 - Groupe B. Psychologie du développement I
 - Groupe C. Instruments et méthodes I
 - 2 uv à choix
2. Chacun des groupes comprend au moins 4 cours. Dans le groupe C, l'étudiant doit nécessairement s'inscrire à au moins un cours portant sur les méthodes quantitatives et qualitatives d'analyse de données.
3. Les uv à choix sont à prendre dans la liste des enseignements de la section de psychologie proposés pour la première année, y compris les enseignements des groupes A, B et C non choisis par l'étudiant.
4. Une des uv à choix peut être prise en dehors de la section, dans les enseignements du premier cycle de la section des sciences de l'éducation ou dans une liste d'enseignements d'autres facultés de l'Université de Genève.
Cette liste, établie d'année en année, garantit l'accord de la Présidence de la section de psychologie et du professeur concerné.
D'autres cours peuvent être choisis en dehors de cette liste, avec l'accord de la Présidence et du professeur concerné.

Article 8 : Deuxième année

1. Le programme de la deuxième année du premier cycle comporte :
 - 9 uv d'enseignement se répartissant comme suit :
 - 3 uv du groupe A : Psychologie II
 - 3 uv du groupe B : Psychologie du développement II
 - 3 uv du groupe C : Instruments et méthodes II
 - 2 uv à choix (pouvant être, chacune, remplacée par un stage et/ou une recherche).
 - 1 uv de travaux pratiques.
2. Chacun des groupes comprend au moins 4 cours. Dans le groupe C, l'étudiant doit nécessairement s'inscrire à au moins un cours portant sur les méthodes quantitatives et qualitatives d'analyse de données.
3. Les uv à choix peuvent être prises parmi les enseignements de la section de psychologie proposés pour la deuxième année, y compris les enseignements des groupes A, B et C non choisis par l'étudiant.
Une des uv peut être choisie en dehors de la section, dans les cours de premier cycle de la section des sciences de l'éducation ou dans une liste d'enseignements d'autres facultés de l'Université de Genève. Cette liste, établie d'année en année, garantit l'accord de

- la Présidence de la section de psychologie et du professeur concerné. D'autres cours peuvent être choisis en dehors de cette liste, avec l'accord de la la Présidence et du professeur concerné.
4. L'uv de travaux pratiques est à choisir dans la liste des TP du premier cycle proposés par la section.

Article 9 : Stages du premier cycle

1. Le Conseil de section de psychologie nomme une commission "stages", permanente et paritaire, qui a pour but d'évaluer les projets de stage, les admettre ou les refuser en fonction de leur durée et de leur lieu.
2. L'étudiant qui se propose de faire un stage doit :
 - choisir une place de stage;
 - proposer un professeur de la section sous la responsabilité duquel il effectuera son stage;
 - soumettre son projet à la commission "stages".
3. Un stage est validé comme une uv si les trois conditions suivantes sont remplies :
 - la commission a accepté le projet;
 - l'étudiant fournit une attestation selon laquelle le stage effectué équivaut bien à un mois de travail à temps plein;
 - le rapport de stage élaboré par l'étudiant est accepté (note d'au moins 4) par le professeur responsable.

Article 10 : Deuxième cycle

1. Les certificats sont groupés en 3 domaines :
 - A. Psychologie du développement
 - B. Psychologie expérimentale et sociale
 - C. Psychologie clinique et appliquée
2. Le programme du deuxième cycle comporte :
 - 1 certificat par domaine, soit 3 certificats (donc 9 enseignements);
 - 7 uv à choix;
 - 1 TP (à prendre nécessairement dans le cadre d'un certificat);
 - 1 recherche.
3. Chaque domaine comporte au moins 2 certificats accompagnés de leurs TP respectifs.
4. Les 7 uv à choix peuvent être prises :
 - parmi les enseignements faisant partie des certificats qui n'ont pas été choisis par l'étudiant;
 - dans une liste d'enseignements hors certificats établie par la section de psychologie;
- 4 de ces uv peuvent être remplacées par un certificat (y inclus le TP qui y est attaché);

2 d'entre elles peuvent être choisies dans des cours de 1er cycle de la section de psychologie n'ayant pas donné lieu à évaluation dans le cursus du premier cycle;
3 d'entre elles peuvent être choisies en dehors de la section, soit parmi les enseignements du 2e cycle de la section des Sciences de l'éducation, soit dans les autres facultés de l'Université de Genève, soit encore dans le programme de psychologie d'une université suisse ou étrangère, sous réserve de l'approbation de l'université d'accueil et de la Présidence.

Article 11 : Recherches de premier et deuxième cycles

1. Les recherches de premier et deuxième cycles peuvent être dirigées par un membre du corps professoral ou un maître d'enseignement et de recherche de la section de psychologie.
2. Une recherche fait l'objet d'un accord écrit entre l'étudiant et l'enseignant responsable. Cet accord fixe, dès le début de la recherche :
 - un horaire de travail;
 - les objectifs théoriques;
 - la nature du rapport final et de l'évaluation.
3. Le rapport de recherche doit être remis à l'enseignant au plus tard 4 semaines avant le début de la session d'examen pendant laquelle l'étudiant le fait valider.

DELAIS D'INSCRIPTION

Article 12

1. L'étudiant doit s'inscrire aux examens au moins 5 semaines avant le début de la session, pendant la période indiquée par le secrétariat des étudiants.
2. Le délai d'inscription aux TP et aux recherches est fixé à 3 semaines après le début des cours.

CONTROLE DES CONNAISSANCES

1. Modalités générales

Article 13

1. Les sessions d'examens ont lieu aux mois de juillet, d'octobre et de mars.
2. Les évaluations peuvent se répartir entre les sessions de juillet et d'octobre; la session de mars est une session de rattrapage.
3. Les examens sanctionnant la propédeutique, la demi-licence et la licence doivent être présentés dans l'ordre. Les étudiants ne peuvent se présenter aux examens d'un niveau avant d'avoir réussi ceux du niveau précédent.
4. L'évaluation des enseignements se traduit par une note allant de 0 à 6, la note suffisante étant de 4. Ces notes sont attribuées à la suite d'examens individuels, écrits ou oraux et/ou sur la base de travaux prévus par le plan d'études.
Les rapports de stage et de recherche doivent être déposés auprès des Secrétariats des étudiants pour consultation.
5. L'étudiant qui ne se présente pas à une session pour laquelle il est inscrit ou qui interrompt ses examens pour une raison de force majeure doit en informer immédiatement et par écrit le Doyen de la Faculté qui apprécie les motifs invoqués.
Si les motifs sont reconnus valables, les examens déjà présentés restent acquis et les examens non subis doivent obligatoirement être présentés à la session suivante.
Si les motifs invoqués ne sont pas reconnus valables ou si le candidat ne fournit aucun motif à l'appui de son absence, le candidat est considéré comme ayant échoué.
6. L'étudiant qui ne se présente pas à un examen pour lequel il était inscrit est considéré comme ayant échoué à cet examen (note 0).
7. Un groupe ou certificat est acquis si la moyenne des notes le composant est d'au moins 4.
En cas d'échec à la moyenne, les notes de 4 et plus restent acquises. Cependant, l'étudiant peut présenter à nouveau un examen réussi. La nouvelle note remplace alors la précédente.
Toutefois, il n'est pas possible de se présenter plus de trois fois à l'évaluation d'un même enseignement.
8. Les examens échoués à la session de juillet font l'objet d'une réinscription automatique pour la session d'octobre uniquement dans le cas où toutes les branches du groupe ont donné lieu à un examen et où la moyenne est insuffisante.

- Pour tout autre examen que l'étudiant veut présenter à nouveau, la réinscription au secrétariat des étudiants est obligatoire, quelle que soit la note obtenue.
9. Les enseignements suivis et évalués dans un groupe ou un certificat donné ne peuvent pas être reportés dans un autre groupe ou certificat, quelles que soient les modifications intervenues entretemps dans la répartition des cours dans les groupes ou certificats.
 10. Les examens sont soumis à l'appréciation de jurys formés de 2 membres. Un des membres du jury doit faire partie du corps professoral ou être maître d'enseignement et de recherche, l'autre membre devant être porteur d'un grade universitaire.

Article 14

1. Le résultat des examens de la propédeutique, demi-licence et licence est consigné dans un rapport signé par les membres du jury. Les matières qui ont donné lieu à une évaluation figurent dans les procès-verbaux d'examen.
2. Le Collège des professeurs entérine les résultats des évaluations et les promotions.
3. La liste des examens réussis est affichée à la Faculté, à la fin de chaque session d'exams. Ultérieurement, le candidat reçoit une copie du rapport de l'évaluation signée par la Présidence de la section.

2. Contrôle des connaissances à la fin de la première année et obtention du certificat propédeutique

Article 15

1. Tout étudiant qui ne subit pas d'évaluation à la fin de sa première année d'études est éliminé de la section de psychologie.
2. Les 11 évaluations de la propédeutique doivent se répartir entre les sessions de juillet et d'octobre.
3. Sous peine d'élimination de la section, la propédeutique doit être obtenue au plus tard 3 semestres après le début des études.
4. La propédeutique est réussie lorsque l'étudiant a acquis une moyenne d'au moins 4 pour les trois uv choisies dans chacun des groupes A, B et C ainsi qu'une moyenne d'au moins 4 pour les deux uv à choix.

5. L'étudiant n'ayant pas obtenu la propédeutique à la session d'octobre est admis conditionnellement en 2e année.
3. Contrôle des connaissances à la fin de la deuxième année et obtention de la demi-licence

Article 16

1. La demi-licence est obtenue lorsque l'étudiant a acquis :
 - une moyenne d'au moins 4 pour les 3 uv choisies dans chacun des groupes A, B et C;
 - une moyenne d'au moins 4 pour les 2 uv à choix;
 - une note d'au moins 4 aux TP.
2. Sous peine d'élimination de la section, la demi-licence doit être obtenue au plus tard 6 semestres après le début des études.
3. L'étudiant n'ayant pas obtenu la demi-licence à la session d'octobre est admis conditionnellement au deuxième cycle, sauf pour les TP et la recherche.

4. Contrôle des connaissances au deuxième cycle et obtention de la licence

Article 17

1. Les évaluations portant sur les enseignements du 2e cycle peuvent se répartir sur plusieurs sessions mais doivent être réussies au plus tard 6 semestres après l'entrée au deuxième cycle de psychologie sous peine d'élimination de la section.
2. Les enseignements d'un même certificat, y compris le T.P. associé, doivent être suivis et donner lieu à évaluation lors de la même année académique.
3. La licence est obtenue lorsque l'étudiant a acquis :
 - une moyenne d'au moins 4 pour chacun des certificats;
 - une moyenne d'au moins 4 pour les 7 uv à choix. Pour être acquis, ce groupe ne doit pas comporter plus d'une note égale ou inférieure à 2,5.
 - une note d'au moins 4 pour le TP;
 - une note d'au moins 4 à la recherche.

4. Il n'est pas possible de se présenter plus de trois fois à l'évaluation d'un même certificat. En cas d'échec définitif à un certificat, il est possible de choisir un autre certificat à l'intérieur du même domaine.
5. En cas d'échec définitif à la moyenne d'un certificat, les uv le composant dont les notes sont égales ou supérieures à 4 peuvent être comptabilisées dans le groupe des uv à choix.

Article 18

1. En cas d'opposition et de recours, le RIOR est applicable. Il peut être consulté auprès de la Conseillère aux études ou l'Administratrice.
2. Les demandes de dérogation, notamment relatives aux délais d'études et à la répartition des examens, doivent être adressées au Doyen de la Faculté.

DISPOSITIONS TRANSITOIRES

Article 19

1. Le présent règlement entrera en vigueur en octobre 1990 pour le premier et le deuxième cycle simultanément et s'appliquera à tous les étudiants entrant au premier ou au deuxième cycle dès octobre 1990, y compris ceux bénéficiant d'équivalences, ou d'un congé durant l'année précédente.
2. Les étudiants inscrits à la section de psychologie en 1989/1990 finissent, sauf demande contraire de leur part, le cycle dans lequel ils étaient inscrits selon les modalités prévues par le règlement d'octobre 1983. Cependant, le présent règlement s'appliquera à tous les étudiants dès octobre 1992.

III.2. Règlement du Diplôme de spécialisation en psychologie

Article 20

1. La Section de psychologie de la FPSE prépare à l'obtention d'un diplôme de spécialisation en psychologie.
2. Pour être admis à s'inscrire au diplôme de spécialisation en psychologie, l'étudiant doit satisfaire aux conditions générales requises par l'Université pour l'immatriculation (art. 1) et être en possession d'une licence en psychologie décernée par l'Université de Genève ou d'un titre jugé équivalent.
3. Le diplôme de spécialisation en psychologie est décerné dans le cadre de la Convention d'accord entre les universités de Genève, Lausanne, Neuchâtel et Fribourg en vue de la coordination des études en Suisse romande.

Article 21

Les conditions d'obtention du diplôme de spécialisation sont les suivantes :

- la réalisation d'une recherche empirique ou expérimentale équivalant à 2 semestres d'études;
- l'inscription à trois unités de valeur de spécialisation, dont une définie en accord avec l'enseignant responsable de la recherche.

Sous peine d'élimination de la Section, le diplôme doit être obtenu dans un délai maximum de 4 semestres après l'inscription au diplôme de spécialisation en psychologie.

Article 22

1. Le diplôme de spécialisation est décerné quand l'étudiant a réussi les évaluations relatives :
 - à la présentation d'un mémoire portant sur la recherche accomplie.
 - à deux uv de spécialisation, l'étudiant étant dispensé de l'évaluation d'une troisième uv, définie en commun accord avec le responsable de l'uv et le responsable de la recherche lorsqu'il ne s'agit pas du même enseignant.
- 2.1. Le mémoire de recherche doit être rédigé individuellement. Il fait l'objet d'une soutenance individuelle; le mémoire et la soutenance font l'objet d'une évaluation donnant chacun lieu à une note. Les épreuves relatives au mémoire sont réussies quand l'étudiant obtient au moins la moyenne de 4. Un troisième échec est définitif.

2.2. L'évaluation de chacune des deux uv se fait par un examen individuel écrit ou oral. L'évaluation est réussie si la note obtenue pour chacune des deux uv est d'au moins 4.

2.3. Le troisième échec au diplôme est définitif et entraîne l'élimination de l'étudiant de la section.

Article 3

L'enseignant sous l'autorité duquel un étudiant effectue une recherche :

- aide l'étudiant à réaliser son travail;
- évalue le mémoire de recherche élaboré par l'étudiant en collaboration avec deux membres du corps enseignant de la Faculté (à l'exclusion des assistants) ou titulaires d'un doctorat de la Section de psychologie.

Article 4

III.3. Règlement du doctorat en psychologie

Le règlement d'études concernant le doctorat en psychologie est à disposition auprès de la Conseillère aux études.

Article 5

Les responsables des séminaires de spécialisation établissent en début d'année académique la liste des travaux à accomplir par l'étudiant.

III.4. Règlement interne concernant le diplôme de spécialisation

Article 1

1. La Section de psychologie de la FPSE nomme une commission "recherches diplôme de spécialisation".

2. Cette commission a les fonctions suivantes :

- établir une liste des sujets de recherches de diplôme proposés par le corps enseignant de la Section à l'exclusion des assistants et des chargés d'enseignement;
- s'assurer que le nombre de propositions soit suffisant;
- mettre la liste des sujets de recherches de diplômes à la disposition des étudiants dès le début de l'année académique.

Article 2

1. Le délai d'inscription à la recherche de diplôme et aux unités de valeur est fixé à un mois après le début de l'année universitaire.

2. Lorsque l'enseignant sous la responsabilité duquel l'étudiant effectue son travail de recherche n'assure pas une uv de spécialisation, il détermine le séminaire qui ne fera pas l'objet d'une évaluation, en accord avec l'étudiant et l'enseignant assurant le séminaire.

III.5. Directives concernant les travaux de diplôme de spécialisation

1. Les thèmes des travaux de diplôme (recherche empirique ou expérimentale) portent sur le domaine de la psychologie.

2. L'étudiant rédigera un projet détaillé du travail qu'il soumettra (préalablement à la recherche) à un enseignant habilité par le règlement à diriger des travaux de diplôme.
C'est sur la base de ce projet que l'enseignant acceptera ou non la direction du travail.

3. La rédaction du mémoire de diplôme de spécialisation comporte les parties suivantes : introduction, méthode, présentation des résultats, discussion et conclusion, bibliographie. En outre, l'auteur joint un résumé de son travail (une à trois pages).

4. L'introduction présente la littérature scientifique existante dans le domaine, précise la position du problème et les variables en jeu, spécifie les hypothèses et justifie la méthode employée.

5. La partie consacrée à la méthode doit permettre à un autre chercheur de reproduire la même expérience. Elle indique en particulier les conditions de récolte des données (effectuée par l'étudiant) et décrit la population étudiée.
6. Les résultats sont présentés de manière claire et précise, permettant de vérifier les hypothèses. Les données brutes figurent en annexe d'un exemplaire du mémoire.
7. La discussion et la conclusion examinent la validité des résultats en référence aux hypothèses. Cette partie traite aussi des conséquences théoriques et éventuellement pratiques du travail et de son originalité. Elle suggère les prolongements éventuels de la recherche.
8. Les références bibliographiques fournissent une revue satisfaisante des publications importantes et des contributions récentes dans le domaine.
9. Trois exemplaires du mémoire de diplôme de spécialisation en psychologie sont remis à l'enseignant qui a dirigé le travail. En outre, un quatrième exemplaire est déposé au secrétariat des étudiants avant la soutenance du mémoire. Après l'obtention du diplôme, cet exemplaire est enregistré à la bibliothèque de la FPSE et mis à disposition des usagers.

N.B. : il est suggéré aux candidats de se référer à un manuel de publication, tel que le Manuel de l'American Psychological Association, par exemple.

IV. LISTES DES ENSEIGNEMENTS

IV.1. Enseignements de la licence

Premier cycle

PREMIERE ANNEE : liste des cours pour les groupes A, B et C

Groupe A : Psychologie I

3 uv à choisir parmi les enseignements de

- | | | |
|----|---|----------------|
| A1 | Psychologie générale | J.D. de Lannoy |
| A2 | Psychologie expérimentale | M. Flückiger |
| A3 | Psychologie sociale (E 4h.) | G. Mugny |
| A4 | Psychologie de la socio-affectivité (H 4h.) | K.R. Scherer |

Groupe B : Psychologie du développement I

3 uv à choisir parmi les enseignements de

- | | | |
|----|--|----------------------------|
| B1 | Psychologie de l'enfant et de l'adolescent | J. Vonèche |
| B2 | Psychologie génétique | J. Montangéro |
| B3 | Psychologie du langage | U. Frauenfelder |
| B4 | Psychologie de la sensorimotricité | A. Bullinger,
R. Millan |

Groupe C : Instruments et méthodes I

3 uv à choisir parmi les enseignements de

- | | | |
|----|--------------------------------|-------------------------------------|
| C1 | Physiologie du système nerveux | M. Mühlenthaler et
J.J. Dreifuss |
| C2 | Logique | J. Gasser |
| C3 | Statistique I * | P. Viviani |
| C4 | Méthodologie en psychologie | Ch. Gilliéron |

* cours portant sur les méthodes quantitatives et qualitatives d'analyse de données

DEUXIEME ANNEE : Liste des cours pour les groupes A, B et C

Groupe A : Psychologie II

3 uv à choix parmi les enseignements de

- | | |
|--|-------------------|
| A5 Ethologie (étude synchronique, phylo- et
ontogénétique du comportement animal) | A. Etienne |
| A6 Psychologie différentielle | A. de Ribaupierre |
| A7 Psychopathologie | D. Stern |
| A8 Psychologie cognitive | NN |

Groupe B : Psychologie du développement II

3 uv à choix parmi les enseignements de

- | | |
|--|--------------------|
| B5 Psychologie de l'éducation | A. Munari |
| B6 Développement mental et ses
troubles | E. Schmid-Kitsikis |
| B7 Le développement et les appren-
tissages moteurs | C.A. Hauert |
| B8 Développement cognitif | P. Mounoud |

Groupe C : Instruments et méthodes II

3 uv à choix parmi les enseignements de

- | | |
|---|-------------------|
| C5 Statistique II * | P. Viviani |
| C6 Mathématique | G. Henriques |
| C7 Méthodes multivariées et
traitement informatique * @ | NN |
| C8 Méthodes d'observation
du jeune enfant * | Ch. Robert-Tissot |
| C9 Introduction aux méthodes d'inférence
statistique pour la recherche en psycho-
logie @ | G. Pini |

UNITES DE VALEUR A CHOIX DU PREMIER CYCLE (1ère et 2ème années)

- | | |
|---|---------------|
| UV2 Bases neuro-biologiques des comportements | J. Richard |
| UV3 Introduction à l'informatique
en sciences humaines | P. Mendelsohn |

Ces uv peuvent également être choisies parmi les enseigne-
ments des groupes A, B et C non choisis par l'étudiant.

* cours portant sur les méthodes quantitatives et qualitati-
ves d'analyse de données.

@ cours équivalents, choisir l'un ou l'autre

L'une d'entre elles peut être prise dans les enseignements du premier cycle de la section des sciences de l'éducation et les enseignements de toutes les facultés de l'Université de Genève.

Une uv prise en dehors de la section doit nécessairement comporter par année 2 heures hebdomadaires d'enseignement, séminaires y compris, et une évaluation.

TRAVAUX PRATIQUES (2ème année)

- | | |
|--------------------------------|-------------------|
| TP1 Psychologie génétique | M. Bovet |
| TP2 Psychologie expérimentale | M. Flückiger |
| TP3 Méthodologie | Ch. Gilliéron |
| TP4 Psychologie sociale | E. Reith |
| TP5 Psychologie différentielle | G. Mugny |
| | A. de Ribaupierre |

Deuxième Cycle

DOMAINE A - PSYCHOLOGIE DU DEVELOPPEMENT

Certificat A1 - Psychologie du développement cognitif

Le thème commun est celui des processus et structures sous-jacents au développement des connaissances chez le bébé, l'enfant et l'adolescent. Les concepts essentiels de la théorie piagétienne et des modèles récents du développement cognitif seront présentés de différents points de vue. Plusieurs domaines seront étudiés tels que le développement des notions logiques et infra-logiques, le développement de la mémoire, de la résolution de problèmes, des invariants conceptuels et moteurs. Les Travaux Pratiques donneront aux étudiants les premières bases relatives à l'approche empirique des fonctions cognitives.

- | | |
|--|-------------------|
| A1a Modèles explicatifs piagétiens | J. Montangéro |
| A1b Développement cognitif et moteur | P. Mounoud |
| A1c Développement cognitif et différences
individuelles | A. de Ribaupierre |
| TP: évaluation des fonctions cognitives | C.A. Hauert |

Certificat A2 - Construction de la pensée et mécanismes d'apprentissage

Thème central : le développement cognitif de l'enfant à l'adolescent. Trois aspects sont abordés :

1. L'examen de trois approches épistémologiquement bien contrastées du développement mental : l'empirisme, l'innéisme et le constructivisme. Etude des avantages et inconvénients de chacune de ces approches pour une compréhension de la genèse cognitive.
2. Approche des mécanismes du progrès cognitif à travers des études d'apprentissage, situant quelques applications dans des recherches interculturelles et en psychopathologie.
3. Quelques aspects des difficultés d'apprentissage scolaire seront discutés à travers le développement des activités cognitives de structuration du réel, telles qu'elles sont analysées dans un examen opératoire.

A2a Questions approfondies en psychologie de l'enfant et de l'adolescent	J. Vonèche
A2b Mécanismes d'apprentissage et progrès cognitifs	M. Bovet
A2c Signification des épreuves opératoires dans l'examen de l'élève	D. Voelin
TP : examen opératoire d'enfants en difficulté scolaire	D. Voelin

DOMAINE B - PSYCHOLOGIE EXPERIMENTALE ET SOCIALE

Certificat B1 - Psychologie sociale

Le but principal de ce certificat est de familiariser les étudiant(es) avec l'étude des fonctionnements cognitifs dans leur contexte social. Les domaines particulièrement étudiés sont :

- la genèse des opérations cognitives dans diverses situations d'interactions sociales;
- les changements d'opinions et d'attitudes dans des situations d'influence ou de persuasion;
- les représentations sociales dans des dynamiques identitaires et intergroupes.

B1a Relations intergroupes	W. Doise, F. Lorenzi-Cioldi
B1b Processus d'influence sociale	G. Mugny
B1c Psychologie sociale des fonctionnements cognitifs	W. Doise
TP de psychologie sociale	F. Lorenzi-Cioldi

Certificat A3 - Psychologie de l'éducation

Ce certificat se propose de montrer aux futurs psychologues de quelle manière une entreprise éducative, ainsi que le travail même du psychologue en son sein, sont dépendants du rapport que les divers acteurs impliqués ont élaboré et entretiennent avec le savoir et la culture.

A3a La dimension institutionnelle en psychologie de l'éducation	A. Munari
A3b Approche psychologique du changement en éducation : normes et valeurs dans l'institution	D. Fabbri-Munari
A3c Analyse psychologique des formes de codification du savoir	A. Sinclair
TP de Psychologie de l'éducation	A. Sinclair

Certificat B2 - Psycholinguistique

Introduction aux théories et méthodes en psycholinguistique. Analyses linguistiques et psychologiques des données obtenues en observation et expérimentation. Discussion des théories actuelles différentes, notamment en ce qui concerne les liens entre la connaissance spécifiquement langagière et le développement socio-cognitif.

B2a Psycholinguistique expérimentale	U. Frauenfelder
B2b Langage et raisonnement	I. Berthoud
B2c Processus d'acquisition du langage	NN
TP de psycholinguistique	NN, I. Berthoud

DOMAINE C - PSYCHOLOGIE CLINIQUE ET APPLIQUEE

Certificat C1 - Le fonctionnement mental et psychique

Ce certificat rassemble des enseignements traitant de trois aspects du domaine de la psychologie clinique :

- la psychopathologie du fonctionnement mental de l'enfant et de l'adulte à travers les maladies somatiques, les psychoses, les névroses, les prépsychoses, les états limites;
- l'investigation psychologique des sujets adultes à travers les démarches piagétienne et psychométriques;
- la théorie et la démarche psychoanalytiques.

Les travaux pratiques permettent une mise en pratique de l'investigation psychologique de l'enfant et de l'adulte.

C1a Métapsychologie psychanalytique

NN

C1b Clinique du fonctionnement mental

E. Schmid-Kitsikis

C1c Théorie et méthodologie de l'investigation psychologique en clinique adulte

H. Kilcher

TP de psychologie clinique

H. Kilcher

Certificat C2 - Psychologie du comportement et ses applications

Ces enseignements mettent l'accent sur le rôle central du comportement comme objet d'étude de la psychologie scientifique et démontrent l'utilité de cette approche pour l'activité professionnelle du psychologue. Spécifiquement, le certificat tend à :

- un approfondissement de certains concepts et méthodes fondamentales de la psychologie générale;
- la comparaison du "normal" et du "pathologique" du point de vue du diagnostic et de l'intervention;
- l'étude du rôle de l'interaction et de la communication dans toute forme de comportement social;
- l'évaluation critique des possibilités d'application professionnelle des approches présentées.

C2a Emotion et communication : recherches récentes et applications

K.R. Scherer

C2b Questions approfondies de psychologie générale : modèles animaux du comportement humain

J.D. de Lannoy
NN

C2c Stress : analyse, intervention, maîtrise

TP d'observation et d'analyse du comportement dans le contexte de la psychologie appliquée

K.R. Scherer, NN

Certificat C3 - Psychologie de la petite enfance

Ce certificat rassemble des enseignements traitant de la petite enfance dans une perspective clinique. Tout en accentuant l'importance des relations parents-enfants, les divers intervenants s'efforceront :

- d'expliquer les mécanismes d'élaboration représentative des systèmes sensorimoteurs (perspective instrumentale);
- de présenter les techniques thérapeutiques utilisées par diverses approches théoriques;
- de présenter et d'appliquer les différents moyens d'investigation et d'évaluation de l'état fonctionnel d'un bébé ou d'un jeune enfant dans son milieu.

C3a La sensorimotricité

A. Bullinger

C3b Introduction aux pratiques psychothérapeutiques

D. Stern

NN

C3c Petite enfance, méthodes d'évaluation

NN

TP : psychologie de la petite enfance

UNITES DE VALEUR LIBRES DU DEUXIEME CYCLE

UV1 Ethologie cognitive

A. Etienne

UV3 Dynamique de groupe

T. Vergopoulos

UV4 Techniques projectives I

F. Rossel

UV5 Techniques projectives II

F. Rossel

UV6 Troubles du langage chez l'enfant

M. Maquard

UV7 Méthodes d'investigation en

psychologie sociale

F. Lorenzi-Cioldi

UV8	Théorie et pratique de l'approche bio-psychosociale des troubles psychiques et/ou émotionnels	D.C. Samitca, F. Ladame
UV9	Approche gestaltiste en thérapie relationnelle	C. Mathyer
UV10	Psychologie et psychopathologie de l'âge avancé	J. Richard G. Assal
UV14	Neuropsychologie clinique	
UV15	Neuropsychologie et pratique de l'aphasiologie	J. Richard
UV16	Neurophysiologie	M. Mühlthaler
UV18	Méthodologie II	Ch. Gilliéron
UV21	Réalisation de logiciels interactifs	P. Mendelsohn, P. Dunand NN
UV22	Modèles cognitifs	
UV23	Psychogenèse des perceptions de l'environnement	M. Flückiger

Les uv libres peuvent être choisies également parmi les enseignements faisant partie des certificats non choisis par l'étudiant.

Deux d'entre elles peuvent être choisies dans des cours de premier cycle de la section de psychologie n'ayant pas donné lieu à évaluation au premier cycle.

Trois d'entre elles peuvent être choisies parmi les enseignements du deuxième cycle de la section des Sciences de l'éducation ou dans d'autres facultés genevoises, suisses ou étrangères. Une uv prise en dehors de la section de psychologie doit nécessairement comporter, par année, 2 heures hebdomadaires d'enseignement, séminaire y compris, et une évaluation.

	D.C. Samitca, F. Ladame
	C. Mathyer
	J. Richard G. Assal
	J. Richard
	M. Mühlthaler Ch. Gilliéron
	P. Mendelsohn, P. Dunand NN
	M. Flückiger

IV.2. Enseignements post-licence

Liste des séminaires de spécialisation

Séminaire de psychobiologie du développement

A. Bullinger,
P. Mounoud,
P. Viviani,
M. Flückiger,
C. A. Hauert

- Première séance :
lundi 26 oct. 92, 17h15,
salle à fixer
- Horaire : lundi de 17h15 à 18h30, tous les 15 jours (dès le 2 novembre 92)

Séminaire de psychologie sociale

W. Doise,
G. Mugny,
F. Lorenzi-Cioldi

- Première séance :
jeudi 29 oct. 92, 10h30
2, rue du Lièvre, 6e étage, salle 624
- Horaire : jeudi de 10h à 12h, tous les 15 jours

Séminaire sur les modèles cognitifs

A. Etienne,
Ch. Gilliéron,
J. Montangéro,
M. Bovet

- Première séance : mercredi 28 oct. 92,
16h30, salle 109, Aile Jura, Uni Bastions
- Horaire : à fixer

Séminaire de psycholinguistique

U. Frauenfelder
et coll.

- Première séance : sera annoncée par affichage
- Horaire : à fixer

Séminaire de psychologie générale et développementale

J.D. de Lannoy,
J. Vonèche

- Première séance : mardi 27 oct. 92, 18h15,
salle F 522, Battelle
- Horaire : tous les mardis, de 18h à 20h

Problématiques actuelles en psychologie de l'éducation

A. Munari,
D. Fabbri-Munari,
et invités

- S'informer en octobre auprès de Mme C. Stierinet (F 227) pour s'inscrire et connaître la date, l'heure et le lieu de la première séance.
- Horaire : à convenir

Psychologie de la mémoire

- Première séance : sera annoncée par affichage
- Horaire : à fixer

Approches expérimentales dans l'étude de l'affect : quelques questions et aspects fondamentaux et cliniques

- Première séance : sera annoncée par affichage
- Horaire : à fixer

Clinique de l'activité psychique : entre corps et langage

- Première séance : 6 novembre 1992, 18h., salle U 260, Uni II
- Horaire : vendredi 18h.15-20h.

A. de Ribaupierre,
A. Flammer,
W. Perrig,
F. Stoll

K.R. Scherer,
D. Stern
et invités

E. Schmid-Kitsikis,
H. Kilcher

V. CATALOGUE DES COURS*

V.1. Enseignements des 1er et 2ème cycles

G. ASSAL

UV14 - Neuropsychologie clinique
(2ème cycle) (Lu 10-12h.)**

Les grands syndromes d'atteinte cérébrale (aphasie, apraxie, agnosie, amnésie, etc.) sont présentés dans la perspective des données récentes de la neuropsychologie clinique et expérimentale. L'accent sera également porté sur les aspects psychiatriques qu'entraînent de telles lésions, c'est-à-dire que les modifications de la conscience, de l'humeur et de la personnalité seront abordées telles qu'on les rencontre lors de lésions frontales ou d'atteintes hémisphériques droites, etc.

I. BERTHOUD

B2b - Langage et raisonnement
(2ème cycle) (Me 12-14h.)

Examen des relations entre langage et pensée : positions théoriques de Whorf, Vygotsky et Piaget. Caractérisation de "langage" et de "raisonnement". Présentation de quelques constructions langagières considérées comme privilégiées pour l'étude des relations langage-raisonnement : phrases conditionnelles, négation, énoncés contenant des quantificateurs. Recherches sur l'acquisition de ces constructions chez l'enfant, méthodologie et interprétations.

I. BERTHOUD et Coll.

Travaux pratiques de psycholinguistique
(2ème cycle) (Lu 13-16h.)

Les travaux pratiques comportent deux parties :

- l'une d'entre elles vise à familiariser l'étudiant avec les diverses méthodes expérimentales (notamment, les tâches dites en temps réel) et computationnelles (symboliques, PDP, stochastiques). Les techniques permettant d'évaluer les résultats obtenus par expérimentation et ceux obtenus par simulation feront l'objet d'un examen particulier;

* Par ordre alphabétique des noms des responsables des enseignements

** A titre indicatif et sous réserve de modifications

- l'autre a pour but d'initier les étudiants à la méthode clinique/critique utilisée en psycholinguistique génétique. Seront abordées chez des enfants de cinq à dix ans : la connaissance de la langue (compréhension et production de différentes constructions linguistiques) et la réflexion métalinguistique (conceptualisation de différents aspects du langage et de la communication langagière). Formulation de problèmes théoriques, présentation de situations expérimentales, récolte et analyse de données, élaboration d'un rapport constitueront les différentes phases de ces travaux pratiques.

M. BOVET
A2b - Mécanismes d'apprentissage et progrès cognitifs
(2ème cycle) (Ve 12-14h.)

Recherches :

- Historique des recherches d'apprentissage opératoire effectuées à Genève.
- Présentation de controverses entre divers auteurs d'études portant sur l'apprentissage de notions piagétienne.

Applications :
Utilisation d'apprentissages opératoires en recherches interculturelles et en psychopathologie.

TP1 - Travaux pratiques de psychologie génétique
(1er cycle) (Lu 13-16h.)

Introduction théorique à plusieurs problèmes opératoires de niveau concret et initiation à l'usage de la méthode clinique liée à la psychologie génétique.

Les travaux pratiques se divisent en deux périodes :

- interrogations d'enfants avec des épreuves opératoires;
- travail de recherche portant sur une variante d'une épreuve étudiée.

A. BULLINGER, R. MILLAN
B4 - Psychologie de la sensorimotricité
(1er cycle) (Lu 8-10h.)

Diverses approches de la sensorimotricité sont analysées dans une perspective développementale. L'accent principal est porté sur les mécanismes d'élaboration des systèmes sensoriels de l'homme.

Les problèmes généraux posés par les déficits sensorimoteurs sont abordés.

A. BULLINGER
C3a - La sensorimotricité
(2ème cycle) (Me 08-10h.)

Le fonctionnement sensorimoteur du bébé est présenté dans une perspective développementale. Le cours se centre sur les mécanismes d'élaboration représentative du fonctionnement de l'organisme. Cette perspective instrumentale permet une évaluation fonctionnelle de l'enfant. La présentation des différents déficits et la conduite de l'examen constituent une partie importante de cet enseignement.

W. DOISE
B1c - Psychologie sociale des fonctionnements cognitifs
(2ème cycle) (Ve 14-16h.)

Ce cours comprend trois parties. La première aborde l'étude expérimentale du développement social de l'intelligence dans le courant de la psychologie sociale génétique. La deuxième partie concerne les théories et les recherches sur la dimension sociale de la rationalisation des comportements. La troisième partie s'intéresse aux approches théoriques et méthodologiques des représentations sociales.

W. DOISE, F. LORENZI-CIOLDI
B1a - Relations intergroupes
(2ème cycle) (Me 10-12h.)

Etudes expérimentales de la discrimination entre groupes et de l'identité sociale. L'identité sexuelle et le modèle de l'androgynie psychologique. Nouvelles recherches sur les asymétries dans les dynamiques d'identité.

A. ETIENNE
A5 - Ethologie : Etude synchronique, phylo- et ontogénétique du comportement animal
(1er cycle) (Ma 10-12h.)

Dans la première partie du cours, les concepts éthologiques de base sont exposés par rapport aux aspects : a) moteurs, b) perceptifs et c) motivationnels du comportement. Une deuxième partie concerne : a) la détermination de certaines composantes du comportement par le système génétique, b) l'évolution phylogénétique des comportements héréditaires (éléments de sociobiologie), c) l'ontogenèse des composantes motrices, perceptives et motivationnelles du comportement à partir de leurs bases génétiques et sous l'influence de l'interaction de l'individu avec son milieu. Une troisième partie introduit à l'étude comparée de l'organisation sociale en fonction de la position taxinomique et de l'écologie des espèces concernées.

A. ETIENNE
UV1 - Ethologie cognitive
(2ème cycle) (Ve 12-14h.)

Le cours aborde de manière comparative les aspects cognitifs du comportement dans le domaine physique et social. Des exemples détaillés de l'organisation cognitive propre à certaines espèces sont donnés à plusieurs niveaux zoologiques en tenant compte des conditions écologiques et sociales dans lesquelles les espèces concernées vivent et ont évolué. Une importance particulière est accordée à l'étude comparée de l'orientation spatiale.

D. FABBRI-MUNARI
A3b - Approche psychologique du changement en éducation : normes et valeurs dans l'institution
(2ème cycle) (Ma 12-14h.)

Bon nombre de problèmes rencontrés dans les divers contextes où se déroule la relation éducative, tout particulièrement lorsque celle-ci se veut innovative, concernent en fait les attitudes et les stratégies que les individus développent face aux systèmes de normes, valeurs, règles et coutumes constitutives de l'institution. Le but de cet enseignement est de fournir les éléments théoriques nécessaires pour l'analyse de tels comportements.

M. FLUCKIGER
A2 - Psychologie expérimentale
(1er cycle) (Lu 14-16h.)

Histoire de la psychologie et théories des perceptions : passage de l'observation à l'expérience et notion de variable. Repères historiques pour la compréhension de la démarche expérimentale. Les méthodes quantitatives et l'instrumentation. De la vérification d'une hypothèse à l'explication. Paradigmes d'élaboration d'une théorie scientifique en psychologie générale. L'étude des constances perceptives chez l'adulte et dans le développement de l'enfant.

UV23 - Psychogenèse des perceptions de l'environnement
(2ème cycle) (Ma 18-20h.)

Après une revue théorique et critique des travaux classiques décrivant la genèse de conduites élémentaires d'interaction immédiate avec le milieu, on envisagera le fonctionnement perceptif d'un point de vue intermodalitaire. Les principaux chapitres abordés dans cette perspective concernent la perception du mouvement et du temps. Cette approche aboutira à l'étude des systèmes d'attribution de significations et des mécanismes impliqués dans la perception de l'environnement naturel.

M. FLUCKIGER
TP2 - Travaux pratiques de psychologie expérimentale
(1er cycle) (Lu 13-16h.)

Introduction à l'expérimentation :
Semestre d'hiver : démonstrations complètes d'expériences-type. Exercices dans le domaine de l'apprentissage, la mémoire, le transfert, les associations verbales, la psychophysique et la formation de concepts. Etude des perceptions et sujets libres, à fixer avec les assistants.
Semestre d'été : expérimentations sur des thèmes libres choisis par les étudiants ou à l'aide des divers logiciels d'enseignement programmé de laboratoire. L'assistance sur les ordinateurs mis à disposition concerne une vingtaine d'expériences en psychologie expérimentale et cognitive avec support didactique informatisé. Il est aussi possible d'utiliser des techniques proposées : tachistoscopie, mouvements oculaires, électromyographie, introspection dirigée, détection de signaux, estimations de durées, couleurs, adaptation sensorimotrice, tests de dépendance du champ, équilibre postural, locomotion, vection, etc.

U. FRAUENFELDER
B3 - Psychologie du langage
(1er cycle) (Lu 16-18h.)

La nature, la structure et les propriétés spécifiques du langage humain : qu'est-ce qui le différencie d'autres systèmes de communication ? Qu'est-ce qui le singularise en tant que faculté humaine ?

La psycholinguistique : son histoire et ses relations avec la linguistique, la psychologie, la biologie, l'intelligence artificielle et la sociologie.

Les facultés langagières :

- la perception des sons, l'accès lexical, la compréhension des énoncés et du discours;
- la production des unités phonologiques et lexicales, des énoncés et du discours;
- l'acquisition spontanée et l'apprentissage guidé des langues;
- la réflexion métalinguistique.

B2a - Psycholinguistique expérimentale
(2ème cycle) (Me 10-12h.)

Quels sont les processus et les représentations mentales qui sous-tendent la production et la compréhension du langage chez l'adulte ? Comment les principales méthodes d'investigation en psycholinguistique expérimentale permettent-elles d'aborder cette question ? Seront examinées les théories contemporaines du traitement du langage à la lumière des diverses méthodes qui ont servi à les tester.

J. GASSER
C2 - Logique
(1er cycle) (Ma 8-10h.)

Il s'agit d'un cours d'introduction; aucune formation particulière n'est requise.

1. La logique en tant que tentative d'expliquer les principes du raisonnement correct : notions de déduction et de preuve, conséquence logique et vérité logique, principes logiques tels que le tiers-exclu et la non-contradiction, méthodes déductives.
2. La logique en tant que langage exprimant des structures :
 - 2.1. La logique des propositions inanalyzées : calcul des valeurs de vérité, implication vérifonctionnelle, relations d'ordre et relations d'équivalence, déduction naturelle.
 - 2.2. La logique des prédictats: propositions catégoriques, diagrammes de Venn, déduction naturelle.

Le cours est suivi d'une heure d'exercices.

Ch. GILLIERON
C4 - Méthodologie en psychologie
(1er cycle) (Je 8-10h.)

En introduisant à la démarche de la recherche empirique, le cours vise à fournir à l'étudiant des critères pour estimer la validité des résultats publiés, et pour choisir les procédures les plus adéquates lorsqu'il entreprend ses propres recherches.

Cette introduction porte essentiellement sur les méthodes expérimentales et en aborde les chapitres principaux : rôle des hypothèses, variables, échelles de mesure, techniques et plans d'expérimentation, récolte des données, traitement des résultats, validation statistique.

UV18 - Méthodologie II : Observation et études de cas
(2ème cycle) (Ma 8-10h.)

Alors que les méthodes quantitatives visent à inférer des types à partir de données obtenues sur un groupe, la méthodologie qualitative tend plutôt à partir de la comparaison de cas individuels pour obtenir des descriptions elles aussi considérées comme typiques. Les problèmes classiques de validation (planification, échantillonnage, analyse des données) peuvent ainsi être abordés de manière contrastée. Le cours consiste d'une part en une introduction aux études de cas, dans une perspective idiothétique aussi bien que nomothétique; d'autre part, l'accent sera mis sur l'élaboration des modèles (tests de diagnostic, de prédiction, de simulation).

Ch. GILLIERON, E. REITH
TP3 - Travaux pratiques de méthodologie
(1er cycle) (Lu 13-16h.)

Comment présenter une recherche de manière explicite et permettre au lecteur de comprendre la démarche effectuée ? Comment lire un article scientifique de manière critique ? Les TP permettent une réflexion sur l'adéquation entre la méthode de recherche et le problème psychologique étudié. Ils ont aussi pour but de rendre l'étudiant attentif à l'importance des aspects subjectifs de la recherche et aux a priori théoriques et méthodologiques qui guident le chercheur. Au travers des différents thèmes abordés, l'étudiant se familiarise avec la rédaction d'un rapport de recherche.

C.A. HAUERT
B7 - Le développement et les apprentissages moteurs
(1er cycle) (Me 12-14h.)

Ce cours examine les déterminants physiques, biologiques et psychologiques du développement et des apprentissages moteurs chez le sujet humain. Des repères théoriques de base sont présentés relatifs aux concepts généraux de développement et d'apprentissage, ainsi qu'aux théories du mouvement.

Travaux pratiques d'évaluation des fonctions cognitives
(2ème cycle) (Lu 13-16h.)

Repères théoriques, méthodologiques et empiriques pour introduire les étudiants à divers instruments d'examen des fonctions cognitives et motrices chez l'enfant et l'adulte.

G. HENRIQUES
C6 - Mathématique
(1er cycle) (Je 10-12h.)

Mathématique et psychologie. Structures mathématiques et modélisation de la connaissance. Opérations et relations. Méthode axiomatique et techniques de formalisation. Classifications, treillis de classes, structure abstraite de treillis. Opérations et relations dans les treillis. Structures algébriques et structures d'ordre. Ensembles et correspondances. Engendrement opératoire et traitement axiomatique des ensembles. Exhaustivité et unicité des correspondances. Images d'ensembles par correspondances. Suites et familles. Reconstruction ensembliste de quelques structures élémentaires. Introduction à l'arithmétique récursive. Le cours est suivi d'une heure d'exercices.

H. KILCHER
C1c - Théorie et méthodologie de l'investigation psychologique en clinique adulte (2ème cycle) (Me 14-16h.)

Analyse de la démarche de l'investigation psychologique en clinique adulte, réalisée à partir de l'application d'épreuves piagétienne et psychométriques. Discussion à partir de travaux en psychopathologie adulte des particularités du fonctionnement psychologique dans différentes pathologies.

Travaux pratiques de psychologie clinique (2ème cycle) (Lu 13-16h.)

Introduction à l'investigation clinique au moyen des épreuves "piagétienne" et "psychométriques".

J.D. de LANNOY
A1 - Psychologie générale (1er cycle) (Ma 16-18h.)

Objectif : Caractériser l'approche expérimentale en psychologie montrant le lien entre théorie et méthode dans l'étude des conduites.

Contenu du cours : Etude expérimentale de grandes phases de la conduite, comme perception, apprentissage, communication, émotion, motivation. Discussion, dans une perspective historique, des grandes conceptions théoriques en psychologie.

C2b - Questions approfondies de psychologie générale : modèles animaux du comportement humain (2ème cycle) (Ve 10-12h.)

Ce cours a pour objet une confrontation de deux types de modèles animaux du comportement humain, normal et pathologique. Le premier inclut les modèles auxquels se réfèrent la plupart des théories de l'apprentissage et leurs applications en thérapie du comportement. Le second porte sur les modèles issus de l'étude éthologique du comportement animal. Un certain nombre de comportements normaux et pathologiques sont choisis comme paradigmes de cette confrontation.

F. LORENZI-CIOLDI
Travaux pratiques de psychologie sociale (2ème cycle) (Je 14-17 h.)

Travaux pratiques de psychologie sociale portant sur diverses techniques d'investigation abordées dans les différents enseignements du certificat de psychologie sociale.

UV7 - Méthodes d'investigation en psychologie sociale (2ème cycle) (Me 8-10 h.)

Le cours présentera une revue des principales méthodes d'investigation utilisées en psychologie sociale, en particulier dans l'étude des représentations sociales. La signification des résultats obtenus dans ces domaines est analysée en fonction des techniques d'investigation utilisées en particulier dans l'approche expérimentale.

M. MAQUARD
UV6 - Troubles du langage chez l'enfant (2ème cycle) (Je 12-14h.)

Discussion de notions de normal et de pathologique en la matière : références utilisées pour la définition des capacités langagières.

Descriptions critiques des catégories utilisées en clinique langagière de l'enfant.

C. MATHYER
UV9 - Approche gestaltiste en thérapie relationnelle (2ème cycle) (Je 12-14h.)

Historique et développement des thérapies relationnelles, leur place actuelle. Bases théoriques et méthodologiques de la Gestalt-psychologie et de la Gestalt-thérapie. L'épistémologie de la Gestalt. Notions cliniques et démarches thérapeutiques. Liens entre les diverses branches des psychothérapies humanistes et relationnelles : compléments par l'Analyse Transactionnelle et les apports corporels. Développement de la dynamique des besoins, du concept de contact, les facteurs figure-fond, la conception de la névrose et l'analyse des mécanismes de défense ou d'évitement, la courbe retrait-contact. Cas thérapeutiques tirés de thérapies gestaltistes, individuelles ou groupales.

P. MENDELSOHN
UV3 - Introduction à l'informatique en sciences humaines
(1er cycle) (Me 10-12h.)

L'uv proposée doit permettre aux étudiants n'ayant pas reçu de formation systématique en informatique d'aborder cet outil dans une perspective conciliant, autant qu'il est possible de le faire, une approche "généraliste" et une approche "utilisateur". L'objectif est d'amener l'étudiant à savoir s'orienter, à explorer les capacités d'un nouveau système et à choisir l'environnement qui correspond le mieux à ses besoins relativement aux applications qu'il souhaite réaliser dans son domaine de compétence.

La formation contient plusieurs thèmes dont les contenus peuvent se recouper : organisation de l'univers informatique, notions sur la communication homme-machine, découverte d'un environnement de travail, programmation élémentaire, présentation des différentes familles d'environnements informatiques.

P. MENDELSOHN, P. DUNAND
UV21 - Réalisation de logiciels interactifs
(2ème cycle) (Lu 18-20h.)

La distinction entre utilisateurs et programmeurs de systèmes informatiques tend à devenir de moins en moins évidente. Il convient maintenant de distinguer entre 1) les utilisateurs simples 2) les utilisateurs de générateurs d'applications et 3) les programmeurs-analystes. La seconde catégorie d'utilisateurs - auxquels cette formation s'adresse - concerne ceux qui réalisent des applications, à partir d'un langage de commandes et de structures de données de haut niveau (fenêtres, boutons, bases de données relationnelles). Ces applications sont, en général, destinées à être utilisées par d'autres - pour l'enseignement (didacticiels) comme pour la recherche (expériences automatisées) -.

Le contenu de cet enseignement recoupe quatre thèmes :

- connaissance de l'ordinateur et des réseaux universitaires (approfondissement des systèmes Msdos, Macintosh, Novell);
- interfaces, principes et ergonomie de la communication homme-machine (fenêtres, boutons, menus, notion d'hyper-texte);
- bases de la programmation (syntaxe et structure de données d'un langage : POP11 ou Lisp ou Object Logo);
- création d'un programme à partir d'un scénario évolutif illustrant les principales techniques de représentation des connaissances (reconnaissance d'objets, algorithmes de recherche, règles et systèmes de production, réseaux sémantiques et logiques).

J. MONTANGERO
B2 - Psychologie génétique
(1er cycle) (Je 10-12h.)

Pour répondre à la question fondamentale de la psychologie génétique ("Comment les connaissances peuvent-elles devenir plus rigoureuses ou plus objectives ?"), le cours donne un aperçu du développement cognitif, de la naissance à l'adolescence.

L'objectif étant de constituer une introduction à la théorie de J. Piaget, les principaux concepts explicatifs de cet auteur sont présentés et illustrés. On s'efforce surtout de dégager la conception piagétienne de la nature (opératoire) de l'intelligence et du développement (constructivisme). Les séminaires sont consacrés à la discussion de passages choisis de textes de Piaget.

A1a - Modèles explicatifs piagétiens
(2ème cycle) (Ve 08-10h.)

Ce cours comporte deux parties. Au semestre d'hiver, il vise à présenter de manière approfondie et critique les concepts fondamentaux de la théorie piagétienne et à donner une vue synthétique de l'œuvre de Piaget. La perspective adoptée est diachronique : elle consiste à montrer l'évolution des concepts et des problèmes étudiés par Piaget des années 1920 aux années 1970.

Au semestre d'été, le cours présente les questions fondamentales qui se posent en psychologie du rêve et montre comment une méthode particulière, inspirée par les grandes perspectives piagétienne, permet l'étude du rêve d'un point de vue cognitif.

P. MOUNOUD
B8 - Développement cognitif
(1er cycle) (Ma 08-10 h.)

Le développement cognitif sera étudié au travers des principales théories sur les mécanismes de développement. Les rôles de différents facteurs (maturation, interactions sociales, expérience motrice, etc.) seront discutés. Etude de la genèse de quelques invariants, de la construction des objets singuliers et collectifs, de la construction de l'espace, de la résolution de problème, etc. aussi bien chez le bébé que chez l'enfant.

A1b - Développement cognitif et moteur
(2ème cycle) (Je 08-10h.)

Les relations entre "savoirs" (formes déclaratives de connaissance) et "savoir-faire" (formes procédurales de connaissance) seront étudiées à partir de travaux portant sur

le développement de diverses habiletés envisagées dans leurs aspects cognitifs et moteurs chez l'enfant. Plusieurs domaines seront abordés chez le bébé et chez le jeune enfant (0-3 ans) : préhension et coordinations bimanuelles, permanence de l'objet, résolution de problèmes, mémoire et structuration de l'espace, etc., ainsi que chez l'enfant plus âgé (4-12 ans) : sériation, classification, soulèvement de poids, graphomotricité, etc. Ces domaines seront étudiés en particulier du point de vue de la genèse des invariants conceptuels et moteurs (rôle des activités compensatoires, des processus d'équilibration, des principes de minimisation). Différentes perspectives théoriques (neuro-biologiques et cognitives) seront discutées.

G. MUGNY
A3 - Psychologie sociale (E 4 h.)
(1er cycle) (Ve 8-12 h.)

Introduction à la psychologie sociale expérimentale. Les relations entre groupes. L'influence sociale. Fonctionnement interindividuels et fonctionnements socio-cognitifs. Introduction au développement socio-cognitif.

B1b - Processus d'influence sociale
(2ème cycle) (Me 12-14 h.)

Modèles théoriques de l'influence sociale. Etudes expérimentales du phénomène de la conversion. Processus de régulation sociale et activités sociocognitives de validation dans les phénomènes d'influence minoritaire. Applications de diverses théories de l'influence sociale.

TP4 - Travaux pratiques de psychologie sociale
(1er cycle) (Lu 13-16 h.)

Introduction à l'expérimentation psychosociologique. Concepts fondamentaux. La mise en situation expérimentale. Principaux paradigmes en psychologie sociale expérimentale. Pratique de l'expérimentation dans un domaine de recherche en psychologie sociale.

M. MÜHLETHALER
UV16 - Neurophysiologie
(2ème cycle) (Lu 16-18h.)

Ce cours a pour but d'approfondir certains chapitres déjà abordés lors du premier cycle. Dans un premier temps, on traitera du contrôle moteur. Après quelques rappels sur la

physiologie musculaire, les réflexes et l'intégration au niveau spinal, on élaborera progressivement jusqu'à la programmation motrice et au mouvement volontaire. Suite à la description du système oculomoteur et du contrôle postural, on introduira une perspective plus générale d'intégration sensorimotrice. On discutera par ailleurs de travaux expérimentaux et théoriques concernant la plasticité dans les systèmes moteurs ainsi que de modèles tentant d'expliquer l'ensemble de la motricité.

Dans une deuxième période, et en fonction du temps disponible, on pourra envisager de traiter d'autres chapitres pour lesquels les étudiants manifesteraient un intérêt particulier.

M. MÜHLETHALER, J.J. DREIFUSS
C1 - Physiologie du système nerveux
(1er cycle) (Ma 14-16h.)

Ce cours a pour objectif d'introduire à la physiologie du système nerveux. Trois chapitres seront plus spécifiquement traités :

1. **La cellule nerveuse.** La plus petite unité fonctionnelle du système nerveux, le neurone, sera décrit dans ses aspects essentiels : morphologie neuronale. Potentiel de membrane, potentiels d'action et potentiels synaptiques. Mécanismes de la neurotransmission.
2. **Vision.** En traitant le processus visuel depuis l'œil jusqu'au cerveau, ce chapitre servira d'illustration aux principes fondamentaux de la physiologie sensorielle. Seront notamment considérés : la notion de récepteur rétinien, de voies afférentes et de traitement de l'information au niveau cortical.
3. **Motricité.** Ce chapitre permettra de donner une vue d'ensemble des mécanismes présidant à la mise en jeu de la musculature squelettique : physiologie musculaire. Moelle épinière et réflexes spinaux. Posture et oculomotricité. Mouvements volontaires et leur programmation.

A. MUNARI
B5 - Psychologie de l'éducation
(1er cycle) (Lu 10-12h.)

En se référant aux récents développements des différents courants de la psychologie et de l'épistémologie, on propose quelques réflexions sur les pratiques éducatives, scolaires et extra-scolaires, en vue de cerner les caractéristiques de la genèse du rapport que l'individu développe et entretient avec le savoir, et plus généralement avec la culture. Une attention particulière est réservée à la mise en évidence des processus psychologiques impliqués dans les diverses formes de communication de la culture, ainsi qu'à l'impact de ces dernières dans la relation éducative.

A. MUNARI

**A3a - La dimension institutionnelle en psychologie de l'éducation
(2ème cycle) (Ma 10-12h.)**

Le psychologue ou le pédagogue exerce sa profession le plus souvent au sein d'une institution où il peut être appelé à intervenir en tant que conseiller, animateur, chercheur ou "expert" dans une institution éducative. De telles pratiques, effectuées le plus souvent en équipe, ne peuvent faire l'économie d'une réflexion méthodologique approfondie, portant sur le processus même de leur déroulement et sur leurs implications institutionnelles, sous peine de manquer les objectifs qu'elles se proposent d'atteindre. Le but de cet enseignement est de fournir les éléments nécessaires à une telle réflexion.

G. PINI

**C9 - Introduction aux méthodes d'inférence statistique pour la recherche en psychologie
(1er cycle) (Me 16-18h.)**

Rappels : nature d'un ensemble de données et niveaux de mesure des variables; les problèmes et les méthodes de la statistique descriptive. Construction et utilisation de la distribution centrée réduite.

Les principes et les domaines de la statistique inférentielle. Echantillons et population. Lois de probabilités et distributions d'échantillonnage. Les problèmes et les méthodes d'estimation : estimation "ponctuelle" et estimation par intervalle de confiance. Les problèmes et les méthodes de test d'hypothèse : corrélation entre variables et comparaison de groupes, appariés ou indépendants. Comparaison d'une distribution observée à une "norme". Introduction à l'analyse de la variance avec un ou deux facteur(s) de classification.

Lecture, analyse et discussion de publications ayant recours à différentes méthodes statistiques. Etude des résultats fournis par des programmes d'analyse des données.

A. de RIBAUPIERRE

**A6 - Psychologie différentielle
(1er cycle) (Ve 10-12h.)**

Développement de la psychologie différentielle : bref historique, fondements théoriques, place de la psychologie différentielle dans la psychologie actuelle en tant que méthode et en tant que domaine.

Problèmes posés par la mesure des différences inter-individuelles. Etude des dimensions psychologiques, concepts de fidélité, d'homogénéité et de validité. Construction des tests et questionnaires : introduction à l'étude des caractéristiques psychométriques des tests.

Groupement a posteriori des individus et organisation des conduites : approches factorielles de l'intelligence, de la personnalité; styles cognitifs.

Groupement a priori des individus (sex, culture, milieu socio-économique). Problème de l'origine des différences inter-individuelles, analyses génétiques du comportement.

A. de RIBAUPIERRE

**A1c - Développement cognitif et différences individuelles
(2ème cycle) (Ma 14-16h.)**

Ce cours vise à comparer, tant du point de vue théorique que méthodologique, différents modèles du développement cognitif, et à discuter du rôle qu'ils accordent aux différences individuelles. La contribution réciproque d'une approche différentialiste aux modèles du développement cognitif sera aussi discutée. On passera en particulier en revue :

- les approches psychométriques du développement cognitif;
- les travaux ayant pris pour objet d'étude la variabilité inter- et intra-individuelle du développement cognitif tel que théorisé par le modèle piagétien;
- les études portant sur le développement de la mémoire de travail et son rôle dans le fonctionnement cognitif, en particulier dans le cadre des modèles néo-piagétiens.

L'enseignement sera articulé autour de la lecture obligatoire d'une dizaine de textes, qui seront discutés de façon critique.

**TP5 - Travaux pratiques de psychologie différentielle
(1er cycle) (Lu 13-16h.)**

But : initier les étudiants au monde des tests. Les étudiants administreront des tests couramment utilisés dans la pratique psychologique soit à eux-mêmes au sein des TP, soit à des tiers, les résultats étant ensuite analysés d'un point de vue théorique et appliqués.

Différentes catégories de tests seront abordées, dans des domaines aussi divers que le "verbal", le "spatial", "les batteries factorielles ou globales", "la personnalité", etc. Les étudiants seront sensibilisés aux problèmes de choix des tests par rapport à l'âge, au niveau socio-économique du consultant, au temps et aux étalonnages à disposition du psychologue en fonction de demandes spécifiques (par ex. dans des situations de sélection ou d'orientation scolaire et professionnelle).

Au semestre d'été, selon l'intérêt des étudiants, une courte recherche portant sur la construction d'un test sera également entreprise.

J. RICHARD
UV2 - Bases neuro-biologiques des comportements
(1er cycle) (Je 14-16h.)

Cet enseignement a d'abord pour objectif de fournir, sur l'anatomie et la physiologie du système nerveux central, les informations nécessaires à une meilleure compréhension des comportements.

Il se propose ensuite, à partir d'exemples, tels que ceux de la mémoire, du langage et de la parole, du sommeil, de l'affection, de l'agressivité, etc., dans lesquels le cognitif et le conatif sont impliqués à des degrés divers, d'indiquer comment connaître, recueillir, intégrer et utiliser les données neurobiologiques indispensables à une approche des conduites qui tiennent compte des facteurs lésionnels, fonctionnels et environnementaux, qui interviennent dans la façon d'être, de percevoir et de s'adapter de l'individu.

UV10 - Psychologie et psychopathologie de l'âge avancé
(2ème cycle) (Je 8-10h.)

Cet enseignement a d'abord pour but de décrire et d'analyser la modification, l'apparition et l'évolution, dans la deuxième partie de l'existence, de comportements de l'adulte qui s'insèrent dans les limites imposées au système nerveux et aux fonctions par les facteurs génétiques d'une part, et par les facteurs sociaux déterminés par l'environnement d'autre part.

Il prévoit de montrer comment la psychologie de l'âge avancé s'inscrit dans une science plus générale du changement dans le temps et en est arrivée à élaborer une méthode propre qui, basée sur les faits de maturescence et de sénescence, permet d'envisager différemment les problèmes comportementaux observés à d'autres âges de la vie.

Il comporte également la description et l'illustration des aspects les plus habituels de la psychopathologie du patient âgé.

UV15 - Neuropsychologie et pratique de l'aphasiologie
(2ème cycle) (Lu 8-10h.)

Cet enseignement comprend trois parties :

a) Introduction générale à la neuropsychologie. Méthodes d'examen et vocabulaire neuropsychologique. Cette approche se fait sous forme de présentations télévisées commentées de patients.

b) Etude des principaux problèmes cliniques concernant la mémoire, le langage, les praxies, les gnosies et de divers syndromes corticaux (frontal, temporal, pariétal, etc.) à partir de présentations cliniques complétées d'exposés théoriques.

c) Confrontation aux situations les plus importantes rencontrées dans la pratique de l'aphasiologie. Les étudiants sont amenés à suivre la démarche qui va d'un diagnostic positif de l'aphasie à la prise en soins logopédiques.

Ch. ROBERT-TISSOT
C8 - Méthodes d'observation du jeune enfant
(1er cycle) (Lu 16-18h.)

Cet enseignement a pour objectif d'introduire l'étudiant aux méthodes d'observation en psychologie. Les aspects abordés concernent d'abord le processus et la démarche d'observation, ensuite la production et le traitement des observables. Les exemples, classiques ou plus récents, qui illustrent les aspects traités, se rapportent principalement au développement et aux interactions sociales de l'enfant. L'enseignement comprend des exercices sur documents écrits ou vidéo. Le cours vise à montrer qu'une démarche identique s'applique à la recherche et à la clinique.

F. ROSSEL
UV4 - Techniques projectives I
(2ème cycle) (Ve 16-18h.)

Introduction générale aux tests de personnalité : les tests analytiques (questionnaires), les tests projectifs : méthodes constructives (ex. le village), constitutives (ex. Rorschach), interprétatives (ex. TAT, DPI).

Initiation au Rorschach selon la méthode "classique" inspirée de la théorie de la Forme (cotation). Auteurs de référence : E. Bohm, D. Anzieu, N. Rausch de Traubenberg, J. Exner.

L'enseignement théorique sera documenté par des exemples particulièrement illustratifs, choisis également en raison de leur opposabilité. Exemples : débilité simple/psychose infantile, syndrome psycho-organique/absence de syndrome psycho-organique; psychose/non psychose.

Introduction théorique au TAT (Thematic Aperception Test de Murray); analyse du discours sur la base de critères perceptifs, logiques et syntaxiques (organisation des données temporelles, formulations se rapportant à la réciprocité, etc.). Ces bases élémentaires seront enseignées à l'aide de protocoles paradigmatisques et de ce fait même non-exhaustifs.

UV5 - Techniques projectives II
(2ème cycle) (Ve 10-12h.)

Etude approfondie d'une série de cas investigués à l'aide du Rorschach et du TAT; dépouillement "classique" et interprétation psychanalytique suivant en cela les travaux de R. Schafer, V. Shentoub, S. Blatt, P. Lerner.

Premier trimestre : différentes organisations psychotiques. Deuxième trimestre : différentes organisations d'état-limite. Troisième trimestre : organisations névrotico-normales.

La classification retenue est essentiellement celle de J. Bergeret enrichie des apports de O. Kernberg, Kohut, Racamier, Joyce Mac Dougall, Masud Khan, etc...

D.C. SAMITCA, F. LADAME

UV8 - Théorie et pratique de l'approche bio-psychosociale
des troubles psychiques et/ou émotionnels
(2ème cycle) (Ma 10-12h.)

Le modèle interactif bio-psychosocial (paradigme Engelien) et les troubles psychiques/émotionnels des adultes et des adolescents. La vulnérabilité individuelle, le stress et le réseau de soutien social (affectif), leur interaction dans le cadre du modèle BPSI. Les situations à risque. La famille : évolution, éléments de dynamique. Cycle de vie et de famille. L'importance et les particularités du contexte socio-culturel contemporain. Le champ et les modalités de l'action préventive et curative de la psychologie clinique. L'entretien évaluatif. Situations de crise. La pathologie transitionnelle. Mort et deuil. Les dépressions. Le suicide. Violences et victimologie. Élément de psycho-oncologie. Troubles des conduites alimentaires. Toxicomanies. Troubles de la personnalité.

K.R. SCHERER

A4 - Psychologie de la socio-affectivité (H 4h.)
(1er cycle) (Ve 8-12 h.)

Le cours étudie le processus de l'émotion à la lumière de ses différentes composantes, dans une perspective essentiellement fonctionnaliste. Sont analysés : les théories des émotions, anciennes et actuelles; les réactions neurovégétatives et somatiques; les processus de différenciation des émotions; les aspects d'expression et de communication des émotions; les relations que les émotions entretiennent avec les motivations et l'action; le vécu subjectif de l'émotion; l'ontogenèse des émotions; les troubles du fonctionnement émotionnel.

C2a - Emotion et communication : recherches récentes et applications
(2ème cycle) (Me 14-16 h.)

Cet enseignement met l'accent sur l'étude critique des modèles récents des émotions et des troubles affectifs. Après le rappel et l'approfondissement des bases de la psychologie de la socio-affectivité, seront discutées des recherches expérimentales et appliquées qui ont été effectuées récemment dans ce domaine. Le séminaire s'intéresse tout particulièrement à la communication des états affectifs; par conséquent, des ateliers intensifs traiteront les méthodes de la micro-analyse du comportement expressif (par ex. codage de l'expression faciale et analyse de la voix). Des exemples pratiques illustreront l'application de ces méthodes dans le cadre de la clinique, des entreprises et organisations, et des médias.

K.R. SCHERER & NN

Travaux pratiques d'observation et d'analyse du comportement dans le contexte de la psychologie appliquée
(2ème cycle) (Lu 13-16h.)

Cet enseignement aura pour objet l'application directe des différents modèles théoriques et approches méthodologiques présentés lors des divers cours et séminaires du certificat. L'étudiant, futur professionnel de la psychologie, pourra, ainsi, se forger de véritables outils de travail par confrontation aux situations concrètes de recherche et d'intervention qui lui seront offertes.

E. SCHMID-KITSIKIS

B6 - Développement mental et ses troubles
(1er cycle) (Me 14-16h.)

Développement mental précoce et processus de mentalisation. Perspectives génétique et psychopathologique du développement affectivo-cognitif.

C1b - Clinique du fonctionnement mental
(2ème cycle) (Ma 16-18h.)

Psychopathologie du fonctionnement mental de l'enfant et de l'adulte :

- maladies psychosomatiques
- dysfonctionnements relationnels (psychoses, états limites, pré-psychoses...)
- dysfonctionnements de la pensée (organisations obsessionnelles, retards et inhibitions intellectuels, dysharmonies du développement mental).

Phénoménologie, perspectives psychodynamiques. Investigations et psychothérapies.

A. SINCLAIR

A3c - Analyse psychologique des formes de codification du savoir
(2ème cycle) (Je 10-12h.)

La manière avec laquelle un certain savoir est codifié, notamment en vue de sa communication, peut induire des modifications profondes dans le processus même de sa structuration. Les systèmes d'écriture, de notation mathématique, de représentation graphique jouent un rôle central dans toute entreprise éducative, notamment avec la diffusion de l'informatique. Le but de cet enseignement est de donner les éléments de base pour une meilleure compréhension des mécanismes psychologiques impliqués dans de telles pratiques.

A. SINCLAIR

**Travaux pratiques de psychologie de l'éducation
(2ème cycle) (Lu 13-16h.)**

Les travaux pratiques de psychologie de l'éducation accompagnent les enseignements du certificat A3. Ils portent sur l'analyse d'une entreprise ou d'une situation éducative concrète, choisie par l'étudiant en accord avec les enseignants du certificat, et se proposent de fournir au futur psychologue les instruments méthodologiques et conceptuels indispensables à l'appréciation des conditions et des conséquences de son intervention en milieu institutionnel et éducatif.

D. STERN

**A7 - Psychopathologie
(1er cycle) (Me 08-10h.)**

Les systèmes de classification diagnostique qui sont le plus fréquemment utilisés seront tout d'abord présentés, puis expliqués dans chacune de leurs conceptions théoriques. Un accent particulier sera mis sur les systèmes phénoménologiques (spécifiquement le DSM III) et sur les systèmes psychodynamiques. Les maladies mentales seront abordées selon trois points de vue :

1. critères diagnostiques;
2. étiologie;
3. développement.

**C3b - Introduction aux pratiques psychothérapeutiques
(2ème cycle) (Me 16-18h.)**

L'objectif de ce cours est de présenter les techniques de thérapie utilisées par diverses approches ainsi que les théories sous-jacentes à ces techniques. Seront incluses les thérapies qui se centrent sur a) les individus; b) les familles; c) les relations mère-bébé.

Le cours comprendra la présentation d'un certain nombre d'approches thérapeutiques : psychanalyse, psychologie du Soi, thérapie de soutien, thérapie cognitiviste, thérapie comportementale, thérapie systémique.

T. VERGOPOULO

**UV3 - Dynamique de groupe
(2ème cycle) (Lu 08-12h.)**

Etant donné qu'il ne s'agit pas d'un enseignement classique de transmission de connaissances par le discours de l'enseignant aux enseignés, mais d'un "groupe expérientiel" où la parole est le moyen essentiel de communication, le contenu n'est pas prévu, anticipé ou programmé puisqu'il

s'agit d'associations libres des participants. A partir des interactions effectuées dans le groupe, l'animatrice désignée met en évidence les mécanismes internes et inhérents au groupe, ainsi que tous les mouvements progressifs ou régressifs qui apparaissent dans la dynamique sous-jacente de chaque séance.

Progressivement, tous les participants sensibilisés à cette expérience assument, d'après leur degré d'implication personnelle dans le groupe, le rôle de comprendre et d'expliquer le comportement groupal ainsi que leur vécu personnel dans un groupe. Il s'agit d'un cours-séminaire avec travaux pratiques.

P. VIVIANI

**C3 - Statistique I
(1er cycle) (Ve 12-14h.)**

Statistique descriptive. Echelles de mesure. Variables univariées et bivariées. Distributions et paramètres descriptifs, mesures de tendance et de dispersion. Mesures de corrélation pour les variables nominales (Chi-carré), ordinaires (Kendall, Pearson) et quantitatives (coefficient de corrélation, analyse de la régression). Méthodes d'ajustement polynomial. Analyse des séries temporelles.

**C5 - Statistique II
(1er cycle) (Je 08-10h.)**

Eléments de théorie de la probabilité : variables aléatoires, fonctions de distribution. Notion d'échantillonnage. Statistique des échantillons. Statistique inférentielle univariée. Analyse de la variance à un et deux facteurs. Eléments d'analyse multivariée : régression multiple. Intervalles de confiance pour les estimateurs statistiques.

D. VOELIN-LIAMBEY

**A2c - Signification des épreuves opératoires dans l'examen de l'élève
(2ème cycle) (Ma 8-10h.)**

L'examen opératoire est une investigation des conduites cognitives du sujet considérées dans leur genèse, telles qu'elles ont été décrites et interprétées dans l'approche constructiviste de l'école piagétienne.

Un certain nombre d'épreuves parmi celles utilisées couramment seront présentées et analysées; parmi les différents aspects de l'évolution des conduites qu'elles permettent de mettre en évidence, seront plus particulièrement abordés ceux de l'activité cognitive structurante de

l'enfant et la signification des tâtonnements cognitifs, "erreurs", "contradictions", difficultés d'intégration ou de construction de connaissances nouvelles, problèmes liés à la "lecture" expérimentale et aux inférences inductives ou deductives devant des problèmes nouveaux.
L'interprétation de protocoles d'interrogatoire à partir de l'analyse qualitative des "patterns" de réponses, sera présentée en relation avec quelques difficultés rencontrées par les enfants dans des situations d'apprentissage scolaire.

D. VOELIN-LIAMBEY

Travaux pratiques : examen opératoire d'enfants en difficulté scolaire
(2ème cycle) (Lu 13-16h.)

Double objectif:

- 1) familiarisation (pratique dans les écoles) avec les aspects techniques et théoriques des épreuves opératoires : méthode d'interrogation, prise de protocole, analyse et interprétation des protocoles, mise en relation des conduites observées dans une même épreuve et dans des épreuves différentes, synthèse sur le raisonnement d'un élève interrogé en fonction de ses difficultés particulières signalées par l'enseignant.
- 2) poursuite de l'apprentissage de la méthode d'examen opératoire par des séances d'intervention psycho-pédagogique, puis analyse des progrès et obstacles constatés en fonction de cette intervention chez chaque élève particulier.

J. VONECHE

B1 - Psychologie de l'enfant et de l'adolescent
(1er cycle) (Lu 10-12h.)

Les rôles de Freud, Watson, Piaget et la psychologie culturelle dans la formation des concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant et de l'adolescent.

A2a - Questions approfondies de psychologie de l'enfant et de l'adolescent
(2ème cycle) (Lu 16-18h.)

Thème de cette année : Pourquoi la pensée va-t-elle du simple au complexe ?

NN *

Premier cycle :

- A8 - Psychologie cognitive (Ve 14-16h.)
C7 - Méthodes multivariées et traitement informatique (Ve 12-14h.)

Deuxième cycle :

- B2c - Processus d'acquisition du langage (Ve 14-16h.)
C1a - Métapsychologie psychanalytique (Me 18-20h.)
C2c - Stress : analyse, intervention, maîtrise (Me 16-18h.)
C3c - Petite enfance, méthodes d'évaluation (Ma 18-20h.)
UV22 - Modèles cognitifs (Je 10-12 h.)
TP de psychologie de la petite enfance (Lu 13-17h.)

* Les descriptifs concernant tous les enseignements "NN" seront communiqués en début d'année académique.

l'enfant et la signification des tâtonnements cognitifs, "erreurs", "contradictions", difficultés d'intégration ou de construction de connaissances nouvelles, problèmes liés à la "lecture" expérimentale et aux inférences inductives ou deductives devant des problèmes nouveaux.
L'interprétation de protocoles d'interrogatoire à partir de l'analyse qualitative des "patterns" de réponses, sera présentée en relation avec quelques difficultés rencontrées par les enfants dans des situations d'apprentissage scolaire.

D. VOELIN-LIAMBEY

Travaux pratiques : examen opératoire d'enfants en difficulté scolaire
(2ème cycle) (Lu 13-16h.)

Double objectif:

- 1) familiarisation (pratique dans les écoles) avec les aspects techniques et théoriques des épreuves opératoires : méthode d'interrogation, prise de protocole, analyse et interprétation des protocoles, mise en relation des conduites observées dans une même épreuve et dans des épreuves différentes, synthèse sur le raisonnement d'un élève interrogé en fonction de ses difficultés particulières signalées par l'enseignant.
- 2) poursuite de l'apprentissage de la méthode d'examen opératoire par des séances d'intervention psycho-pédagogique, puis analyse des progrès et obstacles constatés en fonction de cette intervention chez chaque élève particulier.

J. VONECHE

B1 - Psychologie de l'enfant et de l'adolescent
(1er cycle) (Lu 10-12h.)

Les rôles de Freud, Watson, Piaget et la psychologie culturelle dans la formation des concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant et de l'adolescent.

A2a - Questions approfondies de psychologie de l'enfant et de l'adolescent
(2ème cycle) (Lu 16-18h.)

Thème de cette année : Pourquoi la pensée va-t-elle du simple au complexe ?

NN *

Premier cycle :

- A8 - Psychologie cognitive (Ve 14-16h.)
C7 - Méthodes multivariées et traitement informatique (Ve 12-14h.)

Deuxième cycle :

- B2c - Processus d'acquisition du langage (Ve 14-16h.)
C1a - Métapsychologie psychanalytique (Me 18-20h.)
C2c - Stress : analyse, intervention, maîtrise (Me 16-18h.)
C3c - Petite enfance, méthodes d'évaluation (Ma 18-20h.)
UV22 - Modèles cognitifs (Je 10-12 h.)
TP de psychologie de la petite enfance (Lu 13-17h.)

* Les descriptifs concernant tous les enseignements "NN" seront communiqués en début d'année académique.